

Refusant toute instrumentalisation politique
L'État réaffirme son engagement en faveur de la liberté religieuse P2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 15 octobre 2026 / N° 1446 / PRIX 20 DA



JO-2028 (Eliminatoires / 2^e tour retour)
Démonstration de force des Vertes face à la Centrafrique P12

Diversification, investissement et création de richesses

LE MESSAGE FORT DU PRÉSIDENT TEBBOUNE AU PATRONAT

Face aux opérateurs économiques réunis hier à Alger pour la troisième édition de la rencontre nationale organisée par le CREA, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réitéré le soutien des pouvoirs publics aux investisseurs. Il a salué les résultats obtenus grâce à la révision du cadre juridique et souligné la progression des indicateurs du PIB hors hydrocarbures. P3



Felipe VI à Melilla

UN VOYAGE ROYAL CHARGÉ DE SYMBOLES

P4



Sahara occidental
BENDJAMA RÉAFFIRME LE DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION P2

Revue El Djeich :
« L'Algérie ne se détournera jamais de sa profondeur sahélienne »

Dans son dernier éditorial, El Djeich réaffirme l'importance stratégique du Sahel pour l'Algérie. La revue plaide pour une Afrique souveraine, en mesure de répondre à ses propres défis sécuritaires et de construire son développement à travers la coopération et l'intégration régionale. P2



Refusant toute instrumentalisation politique
L'État réaffirme son engagement en faveur de la liberté religieuse

L'Algérie réaffirme son attachement à la liberté de culte des non-musulmans et à la protection des lieux de culte. À l'issue d'une réunion de la Commission nationale des rites religieux, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a également mis en garde contre les informations erronées diffusées sur les réseaux sociaux au sujet de la pratique religieuse dans le pays. Réunie mardi 13 octobre 2026 au siège du ministère, sous la présidence de Youcef Belmechdi, la Commission a examiné plusieurs préoccupations soulevées par les associations religieuses non musulmanes. Cette rencontre a permis aux autorités de réitérer les garanties prévues par la Constitution et les engagements internationaux de l'Algérie en matière de liberté de croyance. Dans son communiqué, le ministère rappelle que la Constitution consacre la liberté d'exercice des cultes, dans le respect des lois et des règlements en vigueur. Cette garantie s'inscrit également dans le cadre des principes consacrés par les chartes et conventions internationales ratifiées par l'Algérie, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Les autorités ont, par ailleurs, souligné que l'État veille à préserver les lieux de culte de toute instrumentalisation politique ou idéologique. La Commission a également réaffirmé sa disponibilité à écouter les préoccupations des communautés concernées et à y apporter les réponses nécessaires, dans le cadre des mécanismes qui encadrent l'exercice des rites religieux. Face à la circulation de fausses informations sur les réseaux sociaux, la Commission a appelé à la prudence et invité le public à ne pas se laisser influencer par des contenus dépourvus de fiabilité et d'exactitude concernant la situation religieuse en Algérie. Elle dénonce ainsi la propagation, dans l'espace numérique, d'informations susceptibles de donner une image erronée des conditions de pratique du culte dans le pays. Enfin, l'instance a mis en avant l'histoire de l'Algérie en matière de tolérance et de respect, en citant notamment la récente visite du pape Léon XIV. Un événement présenté comme un symbole du dialogue entre les convictions et de la promotion d'une coexistence pacifique.

Y. R.

REVUE EL DJEICH :
« L'Algérie ne se détournera jamais de sa profondeur sahélienne »

Dans son dernier éditorial, El Djeich réaffirme l'importance stratégique du Sahel pour l'Algérie. La revue plaide pour une Afrique souveraine, capable de répondre à ses propres défis sécuritaires et de construire son développement à travers la coopération et l'intégration régionale.

Dans sa dernière édition, la revue El Djeich, revient sur les grandes orientations stratégiques de l'Algérie face aux transformations de l'ordre international. La publication met en avant le rôle du pays en tant que partenaire fiable et acteur de stabilité en Afrique, attaché à la souveraineté des États, à la sécurité du continent et à son développement économique. Dans un contexte marqué par l'intensification des rivalités internationales autour des ressources naturelles et des axes stratégiques, l'éditorial souligne la nécessité pour l'Afrique de prendre pleinement part à la définition des équilibres mondiaux. Il insiste sur l'importance pour les pays africains de défendre leurs intérêts et de faire entendre une voix commune, à la mesure de leurs ressources humaines, énergétiques et géopolitiques. Cette ambition s'inscrit dans l'engagement de l'Algérie au sein des institutions de l'Union africaine, notamment la Commission et le Conseil de paix et de sécurité (CPS). Les échanges réguliers avec les dirigeants africains et les visites de délégations de haut niveau à Alger

témoignent, selon la revue, de la place qu'occupe la diplomatie algérienne dans les efforts visant à préserver la stabilité régionale. À cet égard, la prévention des conflits, le dialogue politique et la recherche de solutions africaines aux crises du continent demeurent des principes fondamentaux. L'éditorial met également en évidence la convergence entre les orientations des autorités politiques et celles de l'institution militaire. Il rappelle la volonté du président de la République, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, de faire de l'Algérie un facteur de rapprochement entre les pays africains et un soutien à leurs aspirations. Dans le même esprit, le général d'armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'ANP, appelle les pays du continent à renforcer leurs capacités souveraines et à construire un environnement sécuritaire fondé sur la coopération, loin des ingérences extérieures. Pour concrétiser cette vision, plusieurs mécanismes de coopération sont mis en



avant, notamment le Comité d'état-major opérationnel conjoint (CE-MOC), la Capacité régionale de l'Afrique du Nord (NARC) et l'organisation policière Afripol. L'aide militaire récemment apportée aux forces armées nigériennes est présentée comme une illustration de la solidarité régionale et du soutien au renforcement des capacités des armées locales dans la lutte contre le terrorisme et les trafics transfrontaliers. La revue insiste par ailleurs sur le lien étroit entre sécurité et développement. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), les projets de la Route transsaharienne et du Gazoduc transsaharien, ainsi que les initiatives énergétiques engagées dans

des pays comme le Tchad et le Niger, s'inscrivent dans une dynamique visant à renforcer les échanges et l'intégration économique. Cette coopération est appelée à s'étendre à des secteurs d'avenir, notamment l'intelligence artificielle et les énergies renouvelables. Enfin, El Djeich met en garde contre les tentatives susceptibles d'affaiblir les relations historiques entre l'Algérie et ses voisins. La publication réaffirme l'importance de préserver les liens avec les pays du Sahel et de défendre leur souveraineté, leur intégrité territoriale et leur stabilité. Elle souligne ainsi la volonté de l'Algérie de poursuivre son engagement en faveur de la sécurité collective et de la coopération africaine.

Y. R.

ENLÈVEMENTS D'ENFANTS ET INCENDIES VOLONTAIRES
Le Code pénal publié au Journal officiel détaille les infractions concernées

La nouvelle loi modifiant le Code pénal, publiée mardi, au Journal officiel, précise les circonstances dans lesquelles la peine de mort peut être prononcée, notamment en cas d'enlèvement d'enfant accompagné de sévices particulièrement graves et d'incen-

dies volontaires présentant des conséquences majeures pour la sécurité nationale, les biens ou l'environnement. Parmi les dispositions prévues figure l'application de la peine capitale à toute personne qui enlève un enfant, le torture, l'agresse sexuel-

lement ou le mutile, quels que soient les moyens employés. Le texte précise que les personnes condamnées pour ces faits ne peuvent bénéficier des circonstances atténuantes prévues par le Code pénal. La peine de mort est également prévue pour certains actes d'incendie volontaire visant les forêts, les bois, les champs cultivés ou non, les arbres, ainsi que les sections de bois et les stocks de bois entreposés à l'intérieur des forêts. Le texte étend cette sanction aux incendies volontaires de biens publics ou privés commis à l'instigation ou au profit d'un État ou d'une partie étrangère, dans le cadre d'actes de trahison ou d'intelligence avec un État étranger, ou encore au sein d'un groupe criminel organisé. Sont également concernés les actes qui portent atteinte à la sécurité et à l'ordre publics, à l'unité nationale,

à la stabilité des institutions et à leur fonctionnement normal, ou à l'économie nationale. La disposition vise aussi les incendies entraînant des dommages à l'environnement, à l'équilibre écologique et aux ressources forestières, végétales, animales ou agricoles. La loi prévoit par ailleurs les mêmes peines pour toute personne qui incite à la commission de ces actes, les encourage, les finance ou les organise, ou qui participe à leur exécution, à leur préparation ou à leur facilitation. Cette participation peut prendre différentes formes, y compris le recours aux technologies de l'information et de la communication et aux réseaux sociaux. Enfin, le texte réaffirme l'exclusion des circonstances atténuantes pour les personnes condamnées pour les infractions visées par ces dispositions. ■

Le président Tebboune adresse un message au pape Léon XIV

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier un message au pape Léon XIV, hospitalisé à Rome en vue d'une intervention chirurgicale. « C'est avec une profonde émotion et une grande compassion que j'ai appris votre admission à l'hôpital en vue d'une intervention chirurgicale. Face à cette épreuve de santé, je tiens à vous exprimer mes sincères sentiments de solidarité et de soutien, ainsi que mes vœux les plus chaleureux de réussite de l'intervention chirurgicale, de prompt rétablissement et de pleine santé », a écrit le président de la République dans son message au souverain pontife. Le pape, qui a effectué une visite historique en Algérie en avril dernier, a été admis mardi à l'hôpital Gemelli de Rome pour une intervention chirurgicale visant à retirer un nodule pulmonaire. Selon les informations rapportées, cette opération présente peu de risques. Des examens complémentaires doivent permettre d'évaluer plus précisément son état de santé. Dans son message, Abdelmadjid Tebboune a également salué les efforts de Léon XIV en faveur de la promotion des valeurs de paix et de tolérance à travers le monde. Il a exprimé le souhait de voir le souverain pontife retrouver rapidement sa pleine santé afin de « poursuivre votre action au service du renforcement du dialogue et de la compréhension entre les peuples ».

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : **agence.rcgie@anep.com.dz**
Programation.rcgie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

DIVERSIFICATION, INVESTISSEMENT ET CRÉATION DE RICHESSES

Le message fort du président Tebboune au patronat

Face aux opérateurs économiques réunis hier à Alger pour la troisième édition de la rencontre nationale organisée par le CREA, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réitéré le soutien des pouvoirs publics aux investisseurs. Il a salué les résultats obtenus grâce à la révision du cadre juridique et souligné la progression des indicateurs du PIB hors hydrocarbures.

PAR MAHREZ Z.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a salué, hier, les avancées importantes réalisées dans le domaine de l'investissement à la faveur de la révision du cadre juridique. Il a également souligné que l'évolution des indicateurs du produit intérieur brut (PIB) hors hydrocarbures témoigne des efforts engagés pour diversifier l'économie nationale et réduire sa dépendance aux hydrocarbures. « Les indicateurs enregistrés en matière de PIB hors hydrocarbures reflètent les efforts déployés pour diversifier l'économie et la rendre moins dépendante des hydrocarbures », a affirmé le chef de l'État dans une allocution prononcée au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, à Alger, à l'occasion de la troisième édition de la rencontre nationale avec les opérateurs économiques, organisée par le Conseil du nouveau économique algérien (CREA) et présidée par le président de la République. Le chef de l'État a mis en avant la volonté des pouvoirs publics de dynamiser l'activité économique et de soutenir l'investissement à travers l'ensemble du pays. « Notre présence avec vous

aujourd'hui dans ce forum traduit la volonté politique ferme et résolue de dynamiser l'économie et l'investissement et exprime l'encouragement de l'État aux opérateurs économiques à travers toutes les wilayas », a-t-il déclaré. Remerciant le CREA pour l'organisation de ce forum périodique, Abdelmadjid Tebboune a qualifié cette rencontre d'espace de dialogue entre les opérateurs économiques et les membres du gouvernement, destiné à favoriser les échanges sur les conditions de développement de l'activité économique et de l'investissement, dans la perspective de « construire une économie moderne, capable de résister aux fluctuations de l'économie mondiale ». La diversification de l'économie hors hydrocarbures constitue ainsi l'un des axes majeurs mis en avant par le chef de l'État, qui a maintes fois appelé à développer les secteurs porteurs et à créer des richesses grâce à l'investissement dans les activités non pétrolières et gazières. La stratégie engagée depuis plusieurs années vise à élargir la base productive nationale et à renforcer la contribution des activités hors hydrocarbures à la croissance économique. Le développement de l'investissement et le soutien aux opérateurs économiques, por-



tés par les pouvoirs publics, s'inscrivent dans cette orientation, qui vise à réduire progressivement la dépendance de l'économie nationale aux revenus des hydrocarbures. La rencontre organisée hier, qui a réuni des représentants du gouvernement et des opérateurs économiques, s'inscrit dans le cadre du dialogue entre les pouvoirs publics et les entreprises sur les moyens de consolider la croissance, de stimuler l'investissement et de diversifier les sources de création de richesses. ■

KAMEL MOULA, PRÉSIDENT DU CONSEIL DU RENOUVEAU ÉCONOMIQUE ALGÉRIEN : « Un État dépendant des autres est un État vulnérable »

PAR MAHDI B.

C'est un message fort et optimiste qu'a lancé hier, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, à Staouéli, sur la côte ouest d'Alger, le président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula. L'intervention du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné des assurances aux opérateurs économiques quant à l'engagement de l'État en faveur de l'investissement et de la création de richesses. Le discours du président du CREA a, pour sa part, tracé des perspectives encourageantes pour les entreprises algériennes et l'économie nationale. D'emblée, Kamel Moula a expliqué que « la période post-Covid-19 a marqué le point de départ d'une profonde transformation structurelle » de l'économie nationale, une évolution, selon lui, confirmée par les institutions financières internationales, notamment le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. À ce titre, il a rappelé que « le produit intérieur brut (PIB) réel maintient une dynamique remarquable, avec une croissance prévue de 3,8 % », tout en estimant que, selon les prévisions du CREA, le taux de croissance devrait atteindre 4 % en 2026. Ces résultats sont, selon lui, le fruit des efforts conjoints de l'État et de la mobilisation des entreprises, qui ont contribué à la diversification de l'économie nationale, saluée par les institutions internationales. Le président du CREA a également souligné la place centrale des entreprises dans cette dynamique. « Nous sommes profondément convaincus que les entreprises algériennes constituent le premier partenaire stratégique de l'État », a-t-il affirmé, avant d'évoquer certaines pratiques qu'il a qualifiées d'« inacceptables ». Il a notamment dénoncé

des comportements contraires aux règles de la concurrence et préjudiciables au climat des affaires. « Certaines pratiques inacceptables ont été mises au jour. Bien qu'elles demeurent minoritaires, elles portent atteinte à l'image de la grande majorité des opérateurs économiques », a-t-il déclaré. Dans ce contexte, Kamel Moula a exprimé son soutien aux mesures visant à lutter contre les pratiques illégales. « Nous soutenons pleinement la lutte contre les pratiques illégales afin de préserver une concurrence loyale et de rassurer les opérateurs économiques intègres », a-t-il insisté. Par ailleurs, le président du CREA est revenu sur les enseignements tirés de la crise sanitaire, notamment en matière de souveraineté économique. « La crise de la Covid-19 nous a enseigné une leçon fondamentale : un État qui dépend des autres pour nourrir sa population, la soigner ou lui fournir de l'énergie est un État vulnérable. La souveraineté alimentaire constitue ainsi le premier pilier de la réponse apportée par l'État et le secteur économique à cette crise », a-t-il souligné. Dans son intervention, il a également appelé à poursuivre les efforts en faveur du développement économique, en s'appuyant sur les capacités nationales et le dynamisme des entreprises. « Continuons à renforcer notre économie grâce à la force du travail et au génie de nos chefs d'entreprise et de nos travailleurs. Nous connaissons nos atouts : une croissance économique soutenue, une absence d'endettement extérieur et un tissu entrepreneurial devenu plus dynamique que jamais », a-t-il lancé. Évoquant les perspectives d'avenir, Kamel Moula a réaffirmé la confiance du CREA dans les capacités de l'économie nationale à poursuivre sa transformation. « C'est avec cette vision réaliste et courageuse que nous envisageons l'avenir. L'Algérie

doit poursuivre sa marche en avant, souveraine dans ses décisions, attachée à son indépendance et résolument déterminée à atteindre la prospérité », a-t-il déclaré devant un auditoire composé de dirigeants de grandes entreprises et d'opérateurs économiques nationaux. Le président du CREA a, par ailleurs, réitéré sa prévision d'une croissance de 4 % en 2026, soit un niveau légèrement supérieur à celui anticipé par le FMI, qui table sur 3,8 %. Il a mis en avant trois atouts majeurs de l'économie nationale : une croissance soutenue, l'absence d'endettement extérieur et un tissu entrepreneurial de plus en plus dynamique. Sur le volet de l'éthique des affaires et de la libre concurrence, il a de nouveau insisté sur la nécessité de combattre les pratiques illégales, qu'il considère comme minoritaires, afin de garantir des conditions de concurrence saines et équitables et de protéger les entreprises respectueuses des règles du marché. Kamel Moula a enfin souligné que les entreprises algériennes se positionnent désormais comme des partenaires stratégiques de l'État dans la construction d'une économie moderne et résiliente. Il a également annoncé la préparation d'un documentaire consacré au bilan et aux transformations structurelles engagées depuis 2021, notamment à l'amélioration du climat des affaires favorisée par la loi sur l'investissement de 2022. Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, au CIC Abdelatif-Rahal, les travaux de la troisième rencontre nationale avec les opérateurs économiques. La réunion s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'État, de membres du gouvernement, de hauts cadres, de dirigeants d'entreprises et de groupes industriels publics et privés, ainsi que de responsables de plusieurs instances publiques. ■

Éditorial l'EXPRESS

ÉCONOMIE : PAR LÀ, LE SALUT !

PAR NOURREDINE B.

Pour la troisième fois en l'espace de trois ans, le président de la République a rencontré, hier, les opérateurs économiques nationaux pour une réunion d'évaluation et d'orientation consacrée aux perspectives de l'investissement et à la diversification de l'économie nationale. Deux axes qui ont toujours occupé une place centrale dans le programme du président de la République, pratiquement depuis sa première investiture en 2019. À mi-chemin de son second mandat, le chef de l'État semble avoir toutes les raisons de voir les planètes s'aligner, après des efforts colossaux et une vigilance de tous les instants. De ce point de vue, il n'a d'ailleurs pas manqué de saluer les « avancées importantes » enregistrées dans le domaine de l'investissement à la faveur de la révision du cadre juridique. Un satisfecit de taille ? Il faut dire que la diversification de l'économie nationale demeure un défi majeur, dans la mesure où elle vise à assurer une croissance économique durable et à réduire la dépendance du pays aux hydrocarbures. De ce point de vue, le grand mérite du programme présidentiel est d'avoir favorisé une transition progressive d'un modèle économique fondé sur la rente vers un modèle diversifié, axé sur la création de richesses et répondant aux exigences des mutations accélérées que connaît le monde. C'est, à tout le moins, le constat dressé sans complaisance par nombre d'experts et d'analystes, parmi lesquels ceux de la prestigieuse Banque mondiale, pour qui la diversification économique de l'Algérie constitue une réalité tangible, corroborée par la progression soutenue de l'activité hors hydrocarbures. Il faut savoir que, sur ce dernier volet, les exportations hors hydrocarbures ont triplé. À la base de cette évolution, une transformation profonde de l'économie et des mesures destinées à attirer les investisseurs étrangers. À ce niveau, la loi sur l'investissement de 2022 constitue un élément clé des efforts de diversification, dans la mesure où elle prévoit de nombreuses incitations, notamment des exonérations fiscales et douanières, ainsi qu'une simplification des procédures administratives. À cela s'ajoute un secteur agricole digne d'intérêt, qui enregistre à son tour des avancées notables, en particulier dans l'exportation de produits alimentaires frais. En définitive, une orientation salubre, appelée à s'inscrire dans la durée.

Felipe VI à Melilla : un voyage royal chargé de symboles

PAR BOUALEM B.

Le roi Felipe VI et la reine Letizia ont effectué hier leur seconde étape à Melilla, après une visite très attendue à Ceuta. Ce déplacement de deux jours dans les enclaves espagnoles d'Afrique du Nord constitue la première visite officielle du souverain dans ces deux villes depuis son accession au trône en 2014. L'enjeu dépasse largement le simple cadre protocolaire : ce voyage intervient alors que la question de la souveraineté espagnole sur Ceuta et Melilla, revendiquée par le Maroc, reste particulièrement sensible, et que Ceuta sort à peine d'une crise migratoire d'une ampleur exceptionnelle. Le couple royal est arrivé à Melilla en milieu de journée. Dès leur atterrissage, Felipe VI et la reine Letizia se sont rendus sur la place d'Espagne, où ils ont été accueillis au palais de l'Assemblée par le président de la ville autonome, Juan José Imbroda, ainsi que par les autorités locales. La cérémonie d'accueil a été marquée par un geste fort : la remise au roi de la clé d'or de Melilla. Cette distinction, présentée comme un témoignage de loyauté de la ville envers la Couronne, a précédé une réunion de travail consacrée aux défis économiques et sécuritaires du territoire. L'après-midi a été consacrée aux échanges avec la population locale. Le roi et la reine ont visité l'école primaire Pintor Eduardo Morillas, reconnue pour ses initiatives d'inclusion sociale, avant de rencontrer des représentants de la société civile, du monde économique et des différentes communautés religieuses à l'hôtel Melilla Puerto. La municipalité de Melilla a qualifié cette visite d'événement à forte valeur symbolique, visant à resserrer les liens historiques entre la Couronne et ses citoyens. La veille, à Ceuta, le roi avait posé le cadre politique de ce déplacement en affirmant devant une foule nombreuse que Ceuta et Melilla étaient « indissociables » de l'Espagne. Il a souligné que la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays n'étaient « pas négociables » et demeuraient « indiscutables », rappelant que face à tout risque, le devoir de l'Espagne est de défendre et de préserver ses territoires. Ces déclarations, tenues dans le cadre d'une visite officielle, revêtent une portée diplomatique considérable alors que le Maroc continue de revendiquer Sebta (Ceuta) et Melilla (Melilla), que Madrid considère comme parties intégrantes de son territoire national. Ce voyage royal s'inscrit également dans le sillage de la crise migratoire du mois de juillet, durant laquelle plus de 70 000 personnes étaient entrées à Ceuta depuis le Maroc, une vague sans précédent pour une ville de 80 000 habitants. Cet afflux soudain avait engendré une crise humanitaire et sécuritaire majeure tout en attisant les tensions politiques en Espagne. À Ceuta, le couple royal s'est recueilli au cimetière de Sidi Embarek en hommage aux victimes de cet événement. Situées sur le littoral nord-africain, Ceuta et Melilla constituent les uniques frontières terrestres entre l'Union européenne et l'Afrique, les plaçant au centre des enjeux migratoires, sécuritaires et géopolitiques entre l'Espagne, le Maroc et l'UE. Il s'agit de la première visite d'un monarque espagnol dans ces deux territoires depuis celle de Juan Carlos en novembre 2007, laquelle avait provoqué une vive tension diplomatique avec Rabat. En se rendant successivement à Ceuta puis à Melilla, Felipe VI réaffirme la présence de la Couronne espagnole et envoie un signal fort : un soutien institutionnel appuyé aux populations locales et un rappel ferme de la position de Madrid sur un dossier territorial qui continue de peser sur ses relations avec le Maroc.

SAHARA OCCIDENTAL

Bendjama réaffirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

L'Algérie a réaffirmé, mardi, devant la Quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies, son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Prenant la parole lors du débat général consacré aux questions politiques spéciales et à la décolonisation, le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Amar Bendjama, a rappelé que le Sahara occidental reste un territoire non autonome dont la décolonisation n'est toujours pas achevée.

PAR NASSIM TERKI

Pour le diplomate algérien, le statut du territoire est clairement établi par les Nations unies. Il est également conforté par l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ), a-t-il rappelé, en se référant aux résolutions 1514 et 1541 de l'Assemblée générale. Ces textes consacrent le droit des peuples à choisir librement leur statut politique, un principe qui doit, selon lui, rester au fondement de tout processus de décolonisation. « Aucune partie n'a le droit d'accorder la souveraineté sur le territoire, pas même le Conseil de sécurité des Nations unies », a affirmé Amar Bendjama. Le choix de l'avenir du Sahara occidental revient au peuple sahraoui, seul habilité à se prononcer sur son statut. Il a, dans ce sens, rejeté toute démarche qui fixerait à l'avance l'issue des négociations. Celles-ci doivent permettre de parvenir à une solution, et non servir à imposer une option déjà arrêtée. Abordant les derniers développements du dossier, le représentant algérien a rappelé que l'Algérie avait salué la reprise, au début de l'année, des négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario, sous l'égide conjointe des Nations unies et des États-Unis. L'Algérie et la Mauritanie ont participé à ces discussions en qualité d'observateurs, en raison de leur intérêt pour le rétablissement de la paix et de la stabilité dans la région. Amar Bendjama a toutefois exprimé sa préoccupation face aux évolutions de la question sahraouie. Il les a liées à ce qu'il a qualifié d'« accord honteux », annoncé au détriment, selon lui, des Palestiniens puis des Sahraouis. Le diplomate a dénoncé un « échange contraire à l'éthique entre deux puissances occupantes », qu'il accuse de faire fi du droit international et de la jurisprudence internationale. Il a également mis en garde contre les discours qui invitent les Sahraouis à abandonner leurs aspirations à la liberté et à la dignité au nom du réalisme ou du pragmatisme. Pour l'Algérie, aucune considération politique ne saurait justifier que le peuple sahraoui soit privé de son droit à décider librement de son avenir. La situation des réfugiés sahraouis a occupé une place importante dans l'intervention du diplomate. Amar Bendjama a rappelé qu'une grande partie du peuple sahraoui vit en exil, notamment en Algé-



rie et en Mauritanie. Ces réfugiés bénéficient d'un statut reconnu par les Nations unies, d'une protection prévue par les conventions internationales et d'un droit à l'aide humanitaire. Il a appelé les États membres à maintenir leur soutien à cette population, dans l'attente d'un règlement politique du conflit. Alors que les financements humanitaires diminuent sous l'effet de la multiplication des crises dans le monde, le représentant algérien a estimé que la réponse ne pouvait consister à réduire le nombre de personnes assistées sans s'attaquer aux raisons de leur déplacement. La solution, a-t-il souligné, passe par la négociation et la diplomatie, afin de traiter les causes profondes des conflits. L'aide humanitaire demeure indispensable, mais elle ne peut remplacer un règlement politique garantissant les droits des populations concernées. Amar Bendjama a, dans le même temps, mis en garde contre toute instru-

mentalisation de cette aide. Il a rappelé que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) était reconnu pour son action en faveur des personnes en détresse, menée indépendamment des calculs politiques. Le diplomate a notamment dénoncé le risque de voir l'assistance humanitaire utilisée comme moyen de pression sur les réfugiés sahraouis. Évoquant un « chantage abject par la famine », il a averti qu'une telle démarche, destinée à pousser les réfugiés à accepter une solution politique imposée, ne relevait pas du mandat du HCR. Le représentant permanent de l'Algérie a réitéré l'attachement de son pays au droit international et au droit international humanitaire. Il a appelé l'Assemblée générale des Nations unies à assumer son rôle dans la défense de la légalité internationale et à œuvrer en faveur d'une solution juste et durable au Sahara occidental. ■

RÉFUGIÉS SAHRAOIS

Idris Latreche recadre le Makhzen devant le HCR

L'Algérie a rappelé, mardi soir à Genève, les responsabilités de la communauté internationale envers les réfugiés sahraouis, accueillis sur son territoire depuis plus de cinq décennies. Devant le Comité exécutif du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), son représentant permanent auprès des Nations unies à Genève, Idris Latreche, a défendu le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et dénoncé les déclarations du représentant marocain sur les solutions durables aux crises de réfugiés. En réponse aux propos de la délégation marocaine, l'Algérie a dénoncé ce qu'elle considère comme un paradoxe. « La partie qui porte la responsabilité première et entière de cette situation, à savoir l'occupation marocaine, cherche à donner des leçons à l'honorable Comité en matière de solutions durables », a fait valoir Idris Latreche. Le représentant algérien a également critiqué la prétention du Maroc à se présenter comme une référence morale sur cette question. Selon lui, le passage du déni à cette posture relève d'un opportunisme que la communauté internatio-

nale ne saurait ignorer. Alger estime que les débats sur les réfugiés sahraouis ne peuvent faire abstraction de l'origine politique de leur déplacement ni de la situation du Sahara occidental, toujours inscrit sur la liste des territoires non autonomes. Au cours de son intervention, Idris Latreche a rappelé trois éléments essentiels à la compréhension de la situation. Premièrement, le statut des réfugiés sahraouis, déplacés d'un territoire non autonome, place leur droit à l'autodétermination au cœur du conflit. Deuxièmement, les camps de Tindouf bénéficient d'une totale transparence, avec la présence constante de plus de cinq agences de l'ONU, d'une vingtaine d'ONG et de visites régulières d'observateurs internationaux. Troisièmement, l'Algérie refuse catégoriquement que l'aide humanitaire soit instrumentalisée à des fins politiques ou utilisée comme moyen de pression. L'Algérie accueille les réfugiés sahraouis depuis plus de cinquante ans et continue d'appeler la communauté internationale à maintenir son soutien. Cette responsabilité humanitaire ne saurait toutefois se substituer au règlement de

la question à l'origine de leur exil. C'est précisément sur ce point que le représentant algérien a mis en garde contre le risque de voir l'attention portée aux conditions de vie des réfugiés détourner les regards du processus politique. L'amélioration de la situation humanitaire est indispensable, mais elle ne peut, à elle seule, régler les causes profondes du conflit au Sahara occidental. Alger a, dans ce contexte, réaffirmé son attachement aux principes de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés. L'aide internationale et la protection, a rappelé Idris Latreche, constituent des droits fondamentaux et non des actes de charité accordés au gré des circonstances. À Genève, l'intervention algérienne a ainsi remis au centre des discussions une question essentielle : la solidarité envers les réfugiés sahraouis doit aller de pair avec la recherche d'une solution politique conforme à leur droit à l'autodétermination. Pour l'Algérie, toute approche qui dissocie l'urgence humanitaire de ses causes profondes risque de prolonger une situation qui perdure depuis plus d'un demi-siècle.

N. T.

173 000 FUITES TRAITÉES JUSQU'À FIN AOÛT, AVEC UN COÛT MOYEN DE 10 000 DA PAR FUITE

L'ADE appelle ses abonnés à s'acquitter de leur facture

L'Algérienne des eaux (ADE) a traité en 2025, plus de 292 000 fuites sur les réseaux d'eau est intervenue pour réparer 173.000 fuites jusqu'à fin août 2026. Pour honorer ses engagements, l'ADE a appelé ses clients à s'acquitter régulièrement de leurs factures impayées pour financer la maintenance, moderniser le réseau et améliorer le service.

PAR MERIEM KA

Maintenir le service public de l'eau ne repose pas seulement sur le travail technique et de terrain, mais nécessite également la mobilisation des ressources financières permettant à l'entreprise de poursuivre ses opérations quotidiennes et d'honorer ses engagements opérationnels, a indiqué hier, l'ADE dans un communiqué rendu public.

Afin de préserver les réseaux et de limiter les pertes d'eau, l'ADE a traité plus de 292.000 fuites en 2025 et est intervenue pour réparer 173.000 fuites jusqu'à fin août 2026, soulignant que le coût moyen de réparation d'une seule fuite s'élève à plus de 10.000 DA, ce qui met en évidence l'ampleur des dépenses qu'exigent les opérations de maintenance et de réparation, outre les coûts d'exploitation des installations et des équipements et ceux nécessaires pour assurer la production et la distribution de l'eau.

Face aux besoins permanents de maintenance des infrastructures et de réparation des réseaux, l'ADE a appelé ses clients à s'acquitter régulièrement des factures du service public de l'eau potable et de l'assainissement et à régulariser les créances accumulées, en vue de renforcer la capacité de l'entreprise à poursuivre les opérations de maintenance et de réparation et à renouveler les équipements, ajoute l'entreprise. Selon l'établissement, l'accumulation des créances non recouvrées limite sa capacité à mobiliser les ressources financières nécessaires à la gestion de ses installations, à l'entretien de ses réseaux, au renouvellement de ses équipements et à l'intervention pour réparer les pannes et les fuites dans les délais appropriés, le paiement régulier des factures constituant un facteur essentiel à même d'appuyer la continuité du service public et d'améliorer sa qualité.

L'ADE considère que le règlement des factures dans les délais ne constitue pas une simple formalité administrative, mais bien une contribution au financement de la continuité du service public et à l'amélioration de ses performances. Cet établissement rappelle qu'il exploite un réseau d'environ 100 000 kilomètres et assure la production et la distribution de près de 7 millions de mètres cubes d'eau par jour. Pour mener à bien ses missions, l'établissement gère plus de 17 850 installations et s'appuie sur plus de 35 600 travailleurs chargés de l'exploitation des infrastructures, de l'entretien des équipements, de la maintenance des réseaux et de la réparation des pannes. Son dispositif couvre plus de 6,9 millions d'abonnés à travers le pays.

Le maintien de ces capacités opérationnelles exige un financement continu, notamment pour couvrir les dépenses liées au fonctionnement des installations, à l'entretien des équipements et aux interventions sur le réseau de distribution.



les dépenses liées au fonctionnement des installations, à l'entretien des équipements et aux interventions sur le réseau de distribution.

L'ADE multiplie les solutions de paiement

Afin de faciliter le règlement des factures, l'ADE propose plusieurs moyens de paiement à ses abonnés. Outre les agences commerciales, les

clients peuvent utiliser le portail électronique de l'établissement avec une carte Edahabia ou une carte bancaire CIB, ainsi que l'application Myahikomob. Le paiement est également possible auprès des bureaux de poste, via l'application BaridiMob et à travers les autres applications électroniques agréées par l'établissement.

Les abonnés ayant accumulé des impayés sont invités à se rapprocher

des agences commerciales de l'ADE afin d'examiner leur situation et d'étudier les possibilités d'aménagement du paiement, conformément aux procédures en vigueur.

L'établissement prévient toutefois que le non-règlement des sommes dues peut donner lieu aux mesures légales et réglementaires applicables, notamment la suspension de l'alimentation en eau et, le cas échéant, des poursuites judiciaires. ■

SCOLARISATION DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Un nouveau cadre réglementaire pour les classes spéciales

Le décret exécutif n° 26-312 fixant les modalités d'ouverture de classes spéciales en milieu scolaire ordinaire et les aménagements des examens et concours au profit des personnes aux besoins spécifiques a été publié dans le journal officiel.

Ce texte, pris en application de la loi n° 25-01 du 20 février 2025 relative à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques, vise à renforcer leur accès à l'éducation et à garantir des conditions d'apprentissage et d'évaluation adaptées à leurs besoins.

Le décret définit les modalités d'ouverture des classes spéciales au sein des établissements de l'Éducation nationale, en précisant les mécanismes de coordination entre ce secteur et celui de la Solidarité nationale. Il vise à clarifier les responsabilités de chaque acteur afin d'assurer une meilleure synergie et de créer un cadre scolaire adapté aux particularités des élèves, leur



permettant ainsi de suivre leur scolarité en milieu ordinaire dans des conditions appropriées. Il prévoit également la

création d'une commission chargée d'examiner les questions et rapports relatifs au suivi pédagogique des élèves, au contrôle

périodique des encadrant spécialisés et à l'évaluation continue des résultats scolaires.

Le texte fixe les modalités d'organisation des examens et concours au profit des élèves et étudiants à besoins spécifiques relevant des établissements de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle. « Ces dispositions garantissent un temps d'épreuve prolongé, la mise à disposition de sujets adaptés au type de handicap, sans en altérer le niveau d'exigence, la transcription en braille pour les candidats déficients visuels, ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour les personnes à mobilité réduite ou présentant un trouble du spectre de l'autisme. Pour en assurer le suivi, une commission intersectorielle a été créée : elle évaluera la mise en œuvre de ces mesures et proposera les ajustements nécessaires pour offrir un accompagnement optimal à l'ensemble des candidats. ■

USTO-MB

Signature de deux conventions de partenariat avec le Centre des techniques spatiales

L'Université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran (USTO-MB) a signé deux conventions de coopération et de partenariat avec le Centre des techniques spatiales (CTS), dans le cadre du renforcement de la coopération scientifique et technique entre les deux institutions, a appris l'APS auprès de cette université.

La cérémonie de signature s'est déroulée mardi, en présence du recteur de l'USTO-MB, le professeur Ahmed Hamou, du directeur du CTS, le professeur Habib Mahi, ainsi que des cadres des deux établissements, indique-t-on.

La première convention porte sur la coopération entre l'université et le CTS, tandis que la seconde a été conclue entre le centre et le Laboratoire de mathématiques, de statistique et de leurs applications, a précisé la même source.

Ces deux conventions visent à renforcer la coopération scientifique et technique, à développer des projets de recherche communs et à valoriser les compétences scientifiques. Elles ont également pour objectifs de promouvoir l'innovation, de favoriser les échanges d'expertises et d'assurer le transfert des connaissances et des technologies entre les deux institutions.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'université pour élargir son réseau de partenariats scientifiques et renforcer son ouverture sur les institutions spécialisées, contribuant ainsi au développement de la recherche scientifique, à la promotion de l'innovation et au progrès technologique.

INVESTISSEMENT

Le guichet unique national au cœur de l'accompagnement **des investisseurs**

Un nouveau cadre réglementaire vient préciser les missions et le fonctionnement du guichet unique national de l'investissement, appelé à centraliser les services destinés aux investisseurs, à faciliter les démarches administratives et à renforcer la coordination entre les différentes administrations concernées.



FATIHA A.

Le décret présidentiel n° 26-326 du 12 octobre 2026, fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement du guichet unique national de l'investissement consacre une nouvelle orientation en matière d'accompagnement des investisseurs et de simplification des procédures liées à la réalisation et à l'exploitation des projets d'investissement. Publié au dernier numéro du Journal officiel, ce texte confère à cette structure un rôle central dans la prise en charge des investisseurs, en regroupant les services et les procédures nécessaires à la concrétisation de leurs projets, depuis leur enregistrement jusqu'à leur réalisation et leur mise en exploitation, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Selon l'article premier, le décret vise à définir les missions du guichet unique national de l'investissement, ainsi que son organisation et ses modalités de fonctionnement. L'article 5 précise, pour sa part, que cette structure constitue un espace unifié, intégré et central pour les investisseurs, intervenant aux différentes étapes de leurs projets. Cette organisation vise à permettre aux porteurs de projets de disposer d'un interlocuteur central chargé de les accompagner dans leurs démarches et d'assurer la coordination avec les administrations et les organismes publics concernés. L'objectif est ainsi de faciliter le parcours de l'investisseur, en réduisant la dispersion des services et en améliorant la prise en charge des procédures administratives nécessaires à la concrétisation des projets. Au-delà de l'accueil et de l'orientation des investis-

seurs, les missions du guichet s'inscrivent dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'investissement et la contribution à l'amélioration du climat des affaires. L'article 6 du décret détaille, à cet effet, un ensemble de prérogatives portant notamment sur l'information, le conseil et l'accompagnement des porteurs de projets dans les différents domaines liés à leurs activités. La structure est également chargée de collecter et d'organiser les informations relatives à l'investissement, notamment celles concernant les assiettes foncières économiques disponibles. Cette mission doit contribuer à la constitution d'une base de données permettant aux investisseurs de mieux connaître les opportunités existantes, les terrains susceptibles d'accueillir leurs projets ainsi que les administrations et les organismes compétents. Le texte prévoit, en outre, un renforcement de la coordination avec les services de l'État et les différentes institutions concernées afin de réunir les conditions nécessaires à la réalisation des projets. Cette démarche repose sur une coopération entre les secteurs concernés, dans le but d'améliorer la qualité des prestations administratives et de faciliter le traitement des dossiers d'investissement. La dimension numérique occupe également une place importante dans le dispositif prévu par le décret. La plateforme numérique destinée aux investisseurs est appelée à faciliter l'accès aux informations relatives au foncier économique, aux opportunités d'investissement et aux procédures à accomplir durant les différentes phases de réalisation des projets. Grâce à cet outil, les porteurs de projets pourront disposer d'une meilleure visibilité sur les disponibilités foncières, les organismes compétents et les démarches administratives liées

à leurs investissements. La centralisation de ces informations doit ainsi contribuer à rendre le parcours de l'investisseur plus lisible et à faciliter ses interactions avec les différentes structures publiques. Le guichet unique national est, par ailleurs, chargé de coordonner les concertations avec les secteurs concernés afin d'orienter les assiettes foncières vers les besoins de l'investissement, en tenant compte de la nature des activités et des spécificités des domaines agricole, industriel et touristique. Cette mission place la coordination foncière parmi les leviers de l'accompagnement des projets et de la mobilisation des terrains destinés à accueillir les investissements. Autre volet important du dispositif : le traitement des plaintes et des recours introduits par les investisseurs dans le cadre de leur parcours. Cette prérogative permet au guichet d'intervenir face aux difficultés et aux obstacles rencontrés par les porteurs de projets, en les intégrant dans le champ de ses missions d'accompagnement et de coordination avec les administrations concernées. À travers cette disposition, le texte prévoit un cadre de prise en charge des réclamations liées aux démarches d'investissement, parallèlement aux missions d'information, d'orientation et de facilitation administrative. L'efficacité de ce mécanisme dépendra notamment de la coordination entre les différentes structures concernées et de leur capacité à apporter des réponses aux difficultés signalées. Le décret précise également les attributions du conseil d'administration du guichet unique national de l'investissement. Outre les questions relatives à l'orientation de l'activité de cette structure, le conseil intervient dans plusieurs aspects de sa gestion administrative et financière.

Industrie automobile : Perspectives de partenariat avec General Motors

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu, mardi à Alger, une délégation du constructeur automobile General Motors, conduite par le président du conseil d'administration et directeur général de l'entreprise pour l'Égypte et l'Afrique, Rohan Fernandes, afin d'examiner les perspectives de coopération dans le domaine de l'industrie automobile et les possibilités de partenariat, selon l'APS. Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné les voies et moyens de développer la coopération de manière à soutenir le développement du tissu industriel national et à renforcer l'intégration locale, ainsi que les possibilités de tirer parti de l'expertise de l'entreprise dans la construction automobile, indique un communiqué du ministère. Les entretiens ont également porté sur les moyens de contribuer à la promotion de la production locale et au développement de la sous-traitance industrielle, en vue de soutenir la mise en place d'une industrie mécanique nationale intégrée, compétitive et durable, conclut la même source.

R.E.

Industrie pharmaceutique Sidal renforce ses efforts en matière de recherche et de médicaments innovants

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a présidé, mardi à Alger, une réunion du Conseil scientifique du groupe public Sidal, indique un communiqué du ministère, selon l'APS. Cette réunion, tenue au siège de l'Unité de production de Sidal à El-Harrach, a été consacrée à l'examen de l'état d'avancement des grands projets du groupe public, notamment dans la recherche scientifique, l'innovation et le développement des capacités de production de médicaments innovants, l'accent ayant été mis sur le développement de la production de médicaments essentiels à forte valeur ajoutée. La rencontre a également été l'occasion de renforcer la coordination et la concertation entre les experts et les chercheurs de manière à soutenir l'innovation dans le domaine de l'industrie pharmaceutique afin de garantir la disponibilité des médicaments essentiels et de consolider la souveraineté sanitaire. Présidé par le Pr Adda Bounedjar, le Conseil scientifique du groupe Sidal est composé d'enseignants-chercheurs, de chefs de services hospitaliers, ainsi que de spécialistes et d'experts dans les domaines des biotechnologies, de la médecine et de la pharmacie.

R.E.

PLF 2027

Audition des DG du budget et du trésor au ministère des Finances à l'APN

La Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a auditionné, mardi, le directeur général (DG) du budget au ministère des Finances, Reda Loukam, et le DG du trésor et de la comptabilité au même ministère, Hadj Mohamed Sebba, qui ont présenté deux exposés dans le cadre de l'examen du projet de Loi de finances (PLF) 2027, indique un communiqué de l'Assemblée, selon l'APS. Lors de cette séance, présidée par le vice-président de la Commission, Abdelnour Be-

larbi, M. Loukam a expliqué que le projet de budget de l'État pour l'année 2027 s'inscrit dans le cadre de la poursuite du soutien à la croissance économique, le renforcement de la protection sociale et la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, outre la promotion de l'investissement public et la maîtrise des dépenses publiques. Il a ajouté que les priorités budgétaires portent sur le développement du capital humain, le renforcement de la sécurité alimentaire et hydrique, le soutien à l'accès au logement, la ré-

duction des disparités régionales, la modernisation et la numérisation de l'administration publique, la rationalisation des dépenses et la hiérarchisation des priorités conformément à l'approche budgétaire axée sur la performance. L'exposé relève également que le budget de 2027 traduit l'orientation visant à concilier les impératifs du développement socio-économique avec la préservation de la durabilité des finances publiques, à travers la poursuite des efforts visant à améliorer le niveau de vie

des citoyens, à promouvoir le développement durable et à renforcer l'efficacité de la dépense publique, au regard des capacités budgétaires disponibles. De son côté, le DG du trésor et de la comptabilité a évoqué les mesures pertinentes contenues dans le projet de loi, telles que l'octroi d'avantages fiscaux au profit des organismes de capital-risque et des sociétés d'investissement, à compter du 1er janvier 2027 et pour une durée de 10 ans, ajoute la même source.

R.E.

MOURAD EL BESSEGGHI, EXPERT FINANCIER:

«A travers le PLF 2027, le Gouvernement cherche à préserver la **justice sociale** et à stimuler l'économie»

Dans cet entretien, l'expert financier, M El Besseghi revient sur les orientations du PLF 2027, ses implications pour les entreprises et les ménages, ainsi que les défis liés à la consolidation des finances publiques et à la relance de la croissance.



ENTRETIEN RÉALISÉ PAR FATIHA A.

L'Express: Le projet de loi de finances (PLF) 2027 alimente l'actualité financière vu son importance pour l'évaluation des orientations économiques et budgétaires du pays. Qu'est-ce qui vous saute aux yeux à la lecture de ce projet de loi? Quelles en sont les grandes lignes directrices ?

M El Besseghi: Ce PLF 2027, qui vient d'arriver sur la table de l'Assemblée Populaire Nationale, s'inscrit dans la continuité directe des politiques publiques : soutenir le pouvoir d'achat, booster l'investissement productif et accélérer la transition numérique.

Pour le cadrage macroéconomique, le gouvernement a tablé sur un baril de pétrole de référence à 60 dollars (avec un prix de marché visé à 70 dollars), une inflation autour de 4 %, un taux de change de 131 dinars pour un dollar, et une croissance de 4,2 %. Cette croissance est principalement portée par l'agriculture (4,6 %), l'industrie (5,3 %), ainsi que le bâtiment et les services (5 %). À titre de comparaison, la Banque mondiale tablait sur 3,7 % pour 2026, mais l'exécutif vise un peu plus de 4 % en misant fort sur les hydrocarbures.

Concrètement, le PIB devrait frôler les 405 milliards de dollars en 2027 pour grimper à 487 milliards d'ici 2029.

Du côté des chiffres bruts, le budget donne le tournis : plus de 17 882 milliards de dinars de dépenses pour à peine plus de 9 251 milliards de

recettes. On est quasiment du simple au double ! Pour éponger ce déficit — puisque le Fonds de régulation des recettes (FRR) est épuisé depuis un moment —, l'État puise dans ses réserves de trésorerie et se tourne vers l'endettement intérieur. Malgré tout, l'ADN social de la loi reste intact : l'État continue de dépenser pour faire tourner l'économie et préserver les équilibres sociaux. La fiscalité devient en revanche plus chirurgicale : on tape un peu plus fort sur le superflu (tabac, alcool, véhicules de luxe) tout en protégeant les denrées essentielles (viandes, café, huile, dont les exonérations sont prolongées jusqu'en 2029). Et pour moderniser le pays, de vraies carottes fiscales sont mises en place pour encourager le paiement électronique et soulager les investisseurs.

Comment ce texte réussit-il (ou tente-t-il) de jongler entre croissance, équilibre des comptes et justice sociale ?

C'est un exercice d'équilibriste très clair. Le gouvernement cherche avant tout à préserver la justice sociale et à stimuler l'économie, quitte à laisser de côté l'obsession d'un budget parfaitement à l'équilibre à court terme. Côté social : Pas de taxe assassine pour les classes populaires. Les subventions et les exonérations sur les produits de base sont reconduites, les grands chantiers de logements (comme AADL 3) continuent, et de nouveaux postes sont créés, notamment dans l'éducation et la santé.

Côté économique : La croissance est dopée par l'argent public et l'encouragement des entrepreneurs. Le déficit budgétaire qui se creuse montre bien la priorité du moment : l'économie réelle passe avant la simple comptabilité.

Face aux réalités économiques actuelles, quelles sont les vraies priorités du gouvernement pour ce budget 2027 ?

Pour faire face à l'inflation, aux turbulences internationales et au virage énergétique, l'exécutif a mis l'accent sur trois priorités absolues. Remplir les caisses autrement : Développer la fiscalité hors hydrocarbures en élargissant l'assiette fiscale, en grignotant l'informel et en généralisant le paiement numérique.

Mieux dépenser : Finie l'aide aveugle. Il s'agit d'affiner le ciblage des subventions pour qu'elles aillent réellement dans les poches des familles qui en ont besoin et sécuriser l'eau et l'assiette c'est à dire mettre le paquet sur la sécurité alimentaire et hydrique, avec des investissements massifs dans l'agriculture saharienne, le dessalement de l'eau de mer et les infrastructures de stockage.

L'État a-t-il les moyens assez solides pour maintenir ce rythme de dépenses sans mettre en péril les finances publiques ?

Tenir un train de dépenses de plus de 17 000 milliards de dinars repose en grande partie sur la santé des revenus pétroliers et de la fiscalité ordinaire.

Le vrai risque : Rester accroché aux hydrocarbures nous rend vulnérables, aux sautes d'humeur des marchés mondiaux. D'ailleurs, les projections pour la période 2027-2029 montrent une petite baisse des exportations énergétiques en 2027 et 2028, avant un rebond en 2029.

Les bouées de sauvetage : Pour que le modèle tienne la route, le gouvernement mise sur l'épargne des citoyens, la vitalité de la fiscalité locale et numérique, et surtout sur un sérieux coup de balai pour rationaliser les dépenses administratives.

Quel sera l'impact concret des hausses de salaires sur le portefeuille des ménages et sur l'économie en général ?

Revaloriser les salaires a un effet immédiat : le pouvoir d'achat s'améliore, les ménages consomment un peu plus, et cela donne un coup de fouet bienvenu à la demande intérieure et à la croissance à court terme.

Mais attention au revers de la médaille. Si cette bouffée d'oxygène financière ne s'accompagne pas d'une augmentation équivalente de la production locale, on risque d'attiser l'inflation. C'est l'éternel défi. Produire plus pour que l'argent injecté ne serve pas juste à acheter plus cher.

Le PLF 2027 mise beaucoup sur l'investissement productif. Quels sont les secteurs qui vont vraiment tirer leur épingle du jeu ?

L'État cible clairement les secteurs porteurs d'un « effet d'entraînement » maximal. L'agriculture et l'agroalimentaire : Le nerf de la guerre pour assurer notre autonomie alimentaire et valoriser le potentiel du pays.

L'industrie manufacturière et automobile : Des filières qui se structurent peu à peu, avec un vrai soutien à la sous-traitance.

Le numérique et la tech : Entre la fibre optique qui se généralise et la modernisation des services financiers, un vrai écosystème prend forme pour les startups et les entreprises.

Les grands chantiers d'infrastructures : Transports, mines et énergies renouvelables. Ce sont les fondations indispensables pour désenclaver les régions et casser les coûts logistiques pour ceux qui veulent investir.

NABIL DJEMAÂ :

«L'heure est à la responsabilisation des entreprises pour **stimuler** la production nationale»

Les mesures engagées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour stimuler l'investissement et renforcer la production nationale entrent dans une phase décisive. La rencontre au Centre international des conférences (CIC) avec les opérateurs économiques doit marquer le passage des engagements aux résultats. C'est ce qu'a développé hier l'expert économique Nabil Djemaâ dans l'émission « L'invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, estimant que « l'heure est désormais à la responsabilisation des entreprises, appelées à produire davantage, créer des emplois et réduire la facture des importations. » « Le principe fondamental, c'est de passer d'une économie de dépense à une économie de production », affirme Nabil Djemaâ. Selon lui, la rencontre de ce mercredi dépasse la simple présentation des objectifs économiques. « Ce n'est plus les objectifs, c'est d'aller directement au contrat avec les opérateurs économiques », insiste-t-il. Avec 958 projets débloqués et des investissements évoqués à hauteur de 38 000 milliards de dinars, Djemaâ considère que «

les entreprises doivent désormais démontrer leur efficacité. Les résultats attendus sont la création d'emplois, la richesse et l'augmentation de la production. » La numérisation apparaît, selon lui, comme « un instrument essentiel de cette nouvelle exigence. Elle permettra de retracer les financements accordés, de mesurer les réalisations et d'identifier les investissements improductifs. » L'expert évoque également les crédits prévus dans le projet de loi de Finances (PLF-2027), notamment une enveloppe de plus de 10 milliards de dinars destinée à la numérisation. Concernant le foncier industriel, il rappelle les instructions présidentielles visant « à débloquent les projets viables, particulièrement ceux capables de créer de la valeur ajoutée. » Pour Nabil Djemaâ, la réussite de cette politique dépend largement du système bancaire. « Les banques, c'est le moteur de l'économie », affirme-t-il, tout en dénonçant leurs réticences « à accompagner les entreprises après le financement initial. » Le problème apparaît notamment « lorsque les investissements arrivent à maturité et que les entreprises rencontrent des difficultés de trésorerie.

Les banques exigent alors des garanties supplémentaires, au risque de compromettre la continuité de la production. », explique cet expert. Du coup, l'économiste appelle « à renforcer la formation des banquiers et à améliorer leur capacité d'analyse financière », rappelant les assurances données par le président de la République aux responsables bancaires concernant « les décisions de financement prises sans enrichissement personnel. » Djemaâ dénonce notamment les importateurs « peu scrupuleux », « la sous-facturation à l'exportation » et « les pratiques commerciales qui fragilisent les réserves de change et alimentent l'inflation », appelant « à renforcer la traçabilité et les contrôles grâce à la numérisation. » L'industrie automobile et la fabrication locale de pièces détachées figurent parmi les filières prioritaires. L'économiste déplore « des augmentations de prix pouvant atteindre quatre à cinq fois leur niveau initial sur certaines pièces importées », proposant notamment « de doter les banques d'outils informatiques permettant de comparer les prix déclarés avec ceux des fournisseurs internationaux. » Au-delà des mesures inci-



tatives, Nabil Djemaâ affirme que « l'État doit soutenir les investissements productifs, mais les opérateurs doivent désormais transformer les financements publics en production, en emplois et en richesse nationale. »

R.E.

BATNA

De nouveaux équipements au centre régional de **lutte** contre le cancer

Le centre régional de lutte contre le cancer de Batna a bénéficié, dans le cadre du fonds national de lutte contre le cancer, de deux accélérateurs linéaires pour le traitement des tumeurs par radiothérapie, aujourd’hui mis en service, tandis que les procédures administratives pour l’installation du troisième accélérateur sont en cours.



Le centre régional de lutte contre le cancer «défunt moudjahid Dr Belkacem Hamdiken» de Batna sera «bientôt» renforcé par de nouveaux équipements et matériels médicaux modernes, a déclaré mardi le directeur par intérim de la santé et de la population, Abdelfarid Abdeslam. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que toutes les démarches administratives relatives à l'acquisition de ces équipements, financées à hauteur de près de 2,6 milliards de dinars dans le cadre des programmes sectoriels de l'exercice 2026, ont été finalisées, en attendant leur réception et leur mise en service.

Il s'agit, selon M. Abdeslam, d'équipements et de dispositifs médicaux modernes, parmi lesquels des appareils de précision pour la greffe de moelle osseuse et d'autres équipements de laboratoire très avancés utilisés en biologie moléculaire. Il a rappelé que le centre régional de lutte contre le cancer de Batna a retenu, au titre de l'année 2026, dans le cadre du fonds national de lutte contre le cancer, de deux accélérateurs linéaires pour le traitement des tumeurs par radiothérapie, aujourd'hui mis en service, tandis que les procédures administratives pour l'installation du troisième accélérateur sont en cours avec une mise en service prévue «avant la fin du premier trimestre

de l'année 2027 au plus tard». M. Abdeslam a ajouté que le renforcement de cet établissement de santé spécialisé par de nouveaux équipements s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour une prise en charge optimale des patients, pour leur permettre de bénéficier de soins de qualité, tout en fournissant aux équipes médicales et paramédicales les meilleures conditions de travail. La capacité du centre régional de lutte contre le cancer de Batna est de 240 lits. Des patients de plusieurs wilayas du pays, parmi lesquels 1.800 y reçoivent chaque année des traitements par radiothérapie.

Secteur de la jeunesse et des sports

Equipement de 7 structures à El Tarf

Pas moins de sept (7) structures du secteur de la jeunesse et des sports ont récemment été équipées dans les communes de la wilaya d'El Tarf, à-on avisé, lundi, auprès du directeur local de ce secteur. M. Amar Boumendjel a précisé à l'APS que cette opération «a permis de moderniser les établissements de jeunesse et de sports et d'améliorer la qualité des services afin qu'ils répondent

aux attentes des jeunes». Le même responsable a ajouté que cet équipement, fruit d'un investissement public de 40 millions de dinars, a ciblé 5 maisons de jeunes et 2 complexes sportifs de proximité situés dans les communes d'Asfour, de Zitouna, d'Echatt, d'Ain Kerma, de Besbes et de Bouhadjar. L'opération a inclus, outre l'installation du chauffage central et de climatisation, l'acquisition

de mobilier de bureau, d'ordinateurs, de matériel audiovisuel et d'équipements pour l'activité sportive et les loisirs, a encore fait savoir M. Boumendjel. Il a rappelé, dans ce contexte, qu'un budget de 85 millions de dinars a été mobilisé pour financer des projets de réhabilitation de 4 maisons de jeunes et des complexes sportifs de proximité dans plusieurs communes de la wilaya.

Renforcement du transport en commun

Réception de 28 nouveaux bus à Bordj Bou Arreridj

Le parc de véhicules de transport collectif de personnes a été renforcé, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, par la réception, en deux tranches, de 28 nouveaux bus, à-on indiqué, mardi, à la direction des transports. «Les nouveaux bus, de petite et de grande taille, visent à renforcer les capacités de transport urbain et suburbain, ainsi que le transport scolaire, répondent à la demande exprimée de manière croissante dans plusieurs communes de la wilaya», selon la même source.

La dernière livraison comprenait 10 bus, dont 7 dotés de 24 places, acquis dans le cadre d'un financement bancaire, et trois bus de 51 places financés par les transporteurs privés. La wilaya avait déjà réceptionné 18 bus, dont 17 dotés de 24 places par financement bancaire et un bus de transport urbain de 100 places financé par des fonds propres, selon la même source qui a estimé que les nouveaux bus «contribueront à améliorer les conditions de transport des citoyens et à renforcer le service public, notamment

dans les communes de Rabta, de Bendaoud et de Haraza, tout en soutenant le transport scolaire». Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme national de renouvellement du parc de transport collectif de personnes par itinéraire, visant à améliorer la qualité du service public et à renforcer les conditions de sécurité et de confort pour les citoyens. Une autre livraison de bus est prévue pour «début novembre prochain», selon ce que l'on a indiqué à la direction des transports de la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

Skikda

La nouvelle gare multimodale «bientôt» réceptionnée

Le projet de la nouvelle gare multimodale de Skikda, dont les travaux tirent à leur fin, sera «bientôt» réceptionné, comme indiqué, mardi, par les services de la wilaya. La même source a précisé que ce projet est destiné à renforcer le secteur des transports en offrant un accueil adéquat et davantage de confort aux voyageurs grâce à sa conception moderne, ce qui permettra aux usagers de transiter dans les locaux de la gare et de voyager dans d'excellentes conditions. Le wali de Skikda, Saïd Akhrouf, avait souligné lors de sa dernière visite du projet «la nécessité de perfectionner le travail et d'accélérer le rythme des travaux pour garantir la gare multimodale dans les délais convenus». De leur côté, les services de la direction de la de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction ont rappelé que les travaux de réalisation de cette gare ont «repris en 2025 après avoir été interrompus pour des raisons techniques et contractuelles». Le coût du projet a récemment fait l'objet d'une réévaluation pour être porté à environ 1,19 milliard de dinars, a souligné la même source, qui a également rappelé que la gare couvre une superficie de 1,7 hectare et peut accueillir 167 bus et 120 taxis qui assureront un service de transport sur 250 lignes, dont 66 à rayonnement national. Selon la fiche technique du projet, la gare comprend 4 ailes dédiées aux différents services administratifs et techniques, ainsi que des espaces aménagés pour le confort des passagers. Une fois opérationnelle, la gare multimodale de Skikda allégera notablement la pression actuellement exercée sur la gare Mohamed-Boudiaf, au centre-ville, tout en réduisant la congestion routière.

Ouargla

Extension et réhabilitation du réseau d'assainissement de Rouissat

Une série d'opérations d'extension et de réhabilitation du réseau d'assainissement ont été retenues cette année en faveur de la commune de Rouissat (Ouargla), dans le cadre de l'amélioration du service public et du cadre de vie du citoyen, à-on informé lundi des responsables de cette commune. Il s'agit de projets d'extension du réseau desservant les quartiers de Sidi-Bouhani, El-Houaouda et El-Hadeb, avec curage des canalisations, en sus de la projection de travaux d'intervention sur le réseau au niveau des quartiers de Sid-Mebarak, Zaouïa, El-Barid, El-Hadeb, Ziyaina, Lechoual, Salem, Rouabah, Benatallah, Sokra-Ouest et Cheikh Bendjelloul. L'extension de la conduite de refoulement depuis la station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) à Zaouïa à la station de pompage de Rouissat, le curage et l'entretien des conduites, et l'extension et la réhabilitation, en trois tranches, du réseau à travers différents quartiers de la commune, font partie de ce programme d'envergure. La 1ère tranche cible, sur un linéaire d'un (1) Km, les quartiers de Zouayer, Sidi-Mebarak, Zaouia (1 et 2) et Baba-Merzoug, alors que la deuxième tranche cible, sur une distance similaire, les quartiers d'El-Hadeb, El-Guessir, Ouled-Nessir et El-Batha. La 3ème tranche concerne, elle, sur une même distance, les quartiers de Ziyaina, Sokra, Cheikh Bendjelloul et la cité El-Amel. Ces projets visent, entre-autres objectifs, de lutter contre les obstructions et de remédier aux perturbations, ainsi que l'amélioration de la fluidité d'évacuation des eaux usées en vue d'épargner à la région les problèmes environnementaux et sanitaires et d'améliorer le cadre de vie de la population locale.

JOURNÉE MONDIALE DU LAVAGE DES MAINS

Un réflexe **essentiel** contre les d'infections

Apprendre aux enfants à se laver correctement les mains dès le plus jeune âge est un geste essentiel de prévention. Selon l'OMS, le lavage des mains au savon peut réduire les épisodes de diarrhée d'environ 30 % et les infections respiratoires aiguës de 17 %. Un geste simple, qui contribue à limiter la transmission des infections et à préserver la santé de tous.



Célébrée chaque 15 octobre, la Journée mondiale du lavage des mains rappelle l'importance d'un geste simple, accessible et essentiel pour prévenir les maladies infectieuses.

Avec la rentrée scolaire et le retour des infections saisonnières, notamment les rhumes et les gastro-entérites, apprendre aux enfants à se laver correctement les mains constitue un réflexe de prévention indispensable. En effet, les mains peuvent contribuer à la transmission de nombreux agents infectieux. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le lavage des mains au savon peut réduire les épisodes de diarrhée d'environ 30 % et les infections respiratoires aiguës de 17 %. Dans ses recommandations publiées le 15 octobre 2025, l'OMS souligne que l'hygiène des mains doit devenir une habitude quotidienne, à la maison, à l'école et dans les lieux publics. Pourtant, en 2024, quelque 1,7 milliard de personnes dans le monde ne disposaient toujours pas de services élémentaires d'hygiène des mains à domicile, dont 611 millions sans aucune installation permettant de se laver les mains. Pour inculquer ce réflexe aux enfants, les parents doivent d'abord montrer l'exemple et transformer le lavage des mains en un rituel régulier plutôt qu'en une contrainte. Les professionnels de la santé recommandent d'apprendre

aux enfants à se laver les mains avant de manger ou de manipuler des aliments, après avoir utilisé les sanitaires, après avoir joué dehors, après avoir toussé, éternué ou s'être mouchés, ainsi qu'après avoir touché des objets sales ou des animaux.

La technique est tout aussi importante : il faut mouiller les mains avec de l'eau, appliquer du savon, frotter soigneusement les paumes, le dos des mains, les espaces entre les doigts, les pouces et le bout des doigts, puis rincer abondamment et sécher avec une serviette propre. L'opération doit durer environ 40 à 60 secondes, selon la technique recommandée par l'OMS. Pour rendre cet apprentissage plus ludique, les parents peuvent chanter une petite chanson pendant le lavage, utiliser un marchepied pour permettre aux plus petits d'atteindre le lavabo ou leur proposer de suivre les étapes devant un miroir. À l'école, les enseignants peuvent également renforcer ces habitudes grâce à des démonstrations et à des rappels réguliers.

En l'absence d'eau et de savon, une solution hydroalcoolique contenant au moins 60 % d'alcool peut être utilisée lorsque les mains ne sont pas visiblement sales, sous la surveillance d'un adulte chez les jeunes enfants. Cette solution ne remplace toutefois pas le lavage à l'eau et au savon lorsque les mains sont souillées. Ainsi, au-delà de

la sensibilisation, l'accès à l'eau et au savon reste indispensable pour permettre à chaque enfant d'adopter durablement ce geste. En montrant l'exemple, en répétant les bons gestes et en encourageant les enfants sans les culpabiliser, les parents contribuent à réduire la transmission des infections et à protéger durablement leur santé.

Si les parents jouent un rôle essentiel en montrant l'exemple, l'école constitue également un espace privilégié pour apprendre aux enfants les bons gestes et leur expliquer pourquoi ils sont importants. Toutefois, la sensibilisation ne suffit pas : l'accès à l'eau, au savon et à des installations adaptées demeure indispensable pour garantir une hygiène efficace à tous les enfants.

Face aux infections qui circulent plus facilement dans les espaces collectifs, notamment en période scolaire, le lavage régulier et correct des mains représente une mesure de prévention simple, mais déterminante. Il contribue à limiter la transmission des agents infectieux et à protéger non seulement la santé des enfants, mais aussi celle de leur entourage. Apprendre à se laver les mains, c'est ainsi bien plus qu'un geste d'hygiène : c'est acquérir dès l'enfance une habitude essentielle, dont les bénéfices se prolongent tout au long de la vie.

A.B

Médéa

Caravane médicale pour la prévention et le dépistage du cancer du sein

Une caravane médicale de prévention et de dépistage précoce du cancer du sein sillonne les zones rurales de la wilaya de Médéa, à l'occasion du mois d'Octobre rose, a-t-on appris, auprès de la direction de la Santé. Des équipes médicales issues des établissements publics de santé de proximité (EPSP) de Médéa, Tablat, Berrouaghia et Beni-Slimane, composées de médecins, de sages-femmes, d'assistantes sociales et d'infirmières, encadrent cette caravane médicale inscrite au programme d'Octobre rose. Celle-ci fait halte dans de nombreux villages et hameaux ruraux afin de permettre aux habitantes de bénéficier sur place de consultations médicales et d'un dépistage du cancer du sein, a-t-on fait savoir. En plus de ces consultations, les équipes affectées à cette caravane médicale organisent des rencontres de proximité avec les habitantes des villages visités afin de les informer sur cette pathologie et sur l'importance d'un dépistage précoce pour éviter d'éventuelles complications, a-t-on expliqué. Le déplacement de cette caravane permettra d'aborder le sujet du cancer du sein auprès de la population féminine de ces zones rurales, mais aussi de l'inciter à se rapprocher des structures médicales spécialisées pour effectuer les tests nécessaires et de bénéficier d'une prise en charge dans un établissement hospitalier en cas de dépistage d'un cancer, a ajouté la même source.

La campagne de prévention et de dépistage précoce du cancer du sein se poursuivra tout au long du mois d'octobre et touchera de nombreuses autres zones rurales, dans le but d'informer et d'accompagner le plus grand nombre de femmes ayant besoin de consultations, de tests ou d'une assistance psychologique, a-t-on souligné.

Prise en charge des élèves à besoins spécifiques

Ouverture de 44 classes spécialisées à Guelma

Pas moins de 44 classes spécialisées destinées à la prise en charge des écoliers à besoins spécifiques ont été ouvertes, à l'aube de l'année scolaire en cours, dans les écoles de plusieurs communes de la wilaya de Guelma, a indiqué samedi le directeur de l'action sociale et de la solidarité (DASS), Ilyès Boularouk.

Le même responsable a indiqué à l'APS que ces classes spécialisées, garantissant une scolarisation normale des élèves à besoins spécifiques (autistes ou souffrant de déficience mentale légère) ont été ouvertes dans 18 communes de la wilaya. M. Boularouk a ajouté que ces classes accueillent à l'heure actuelle 292 élèves issus des différentes communes de la wilaya, parmi lesquels 70 élèves atteints de troubles du spectre autistique, précisant que la coordination entre la DASS et la direction de l'Éducation a permis de doter ces classes de tous les moyens et équipements pédagogiques nécessaires, ainsi que d'enseignants spécialisés et de psychologues.

En plus d'une unité de kinésithérapie

Inauguration d'un service pour enfants autistes à Aflou

Un service pour enfants autistes et une unité de kinésithérapie, ont été inaugurés mardi dans la wilaya d'Aflou, par les autorités locales, à-on informé des services de la wilaya. Il s'agit d'un espace dédié à la prise en charge des enfants autistes dans le centre psychopédagogique pour enfants handicapés mentaux, en sus d'une unité de kinésithérapie au niveau de l'établissement hospitalier (EHS) mère-enfant «Moudjahid Chorfi Mokhtar». Cet espace, qui a réservé d'une opéra-

tion de réhabilitation et d'équipement, comprend notamment quatre classes et une salle de soins, a indiqué à l'APS le directeur délégué de l'action sociale et de la solidarité (DASS), Mustapha Zeroual, en marge de la cérémonie d'inauguration. Il accueille une trentaine d'enfants encadrés par sept éducateurs, un orthophoniste et deux psychologues, a-t-il ajouté. Pour sa part, le directeur délégué de la santé et de la population (DSP), Abderahmane Al-Sid Cheikh, a fait savoir que l'unité de

kinésithérapie, ouverte à l'occasion de la Journée mondiale de la paralysie cérébrale, dispose de deux salles destinées à la prise en charge des patients. Par ailleurs, dans le cadre des activités d'Octobre Rose, plusieurs actions ont été organisées, dont une exposition de sensibilisation à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein, des caravanes médicales au profit des populations des zones enclavées et des campagnes de don de sang, selon le même responsable.

CATASTROPHES NATURELLES ET HABITATIONS

228 milliards de dollars de **pertes** annuelles dans le monde

A l'occasion de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe, mardi, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé à investir davantage dans la sécurité des habitations. Chaque année, a-t-il rappelé, des millions de logements sont endommagés ou détruits, «contraignant des familles à se déplacer et aggravant la pauvreté».



Les dégâts causés par les catastrophes naturelles aux habitations coûtent chaque année 228

milliards de dollars dans le monde, alors que les cyclones, inondations et séismes se multiplient, selon des données dévoilées, mardi, par le bu-

reau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR). «Ce montant illustre l'une des grandes contradic-

tions de la prévention des catastrophes. Si les progrès réalisés ces onze dernières années ont permis de réduire la mortalité, ils ne se sont pas accompagnés d'une diminution comparable des pertes économiques», souligne l'UNDRR, notant que «les habitations concentrent à elles seules 43 % des dommages matériels directs provoqués par les cyclones, les inondations, les tsunamis et les séismes». A l'occasion de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe, mardi, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé à investir davantage dans la sécurité des habitations. Chaque année, a-t-il rappelé, des millions de logements sont endommagés ou détruits, «contraignant des familles à se déplacer et aggravant la pauvreté». Mais les conséquences des catastrophes ne se mesurent pas uniquement à l'ampleur des destructions. Elles dépendent aussi de la durée pendant laquelle les familles restent privées de logement et de revenus.

En 2025, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) affirme avoir accompagné 1,4 million de personnes dans 39 pays grâce à ses programmes de réduction des risques, au bénéfice de près de 1.200 communautés. «Reconstruire les logements ne suffit pas : les populations ont également besoin de services qui fonctionnent et de possibilités de reconstruire leur vie», a souligné Maria Moita, directrice du département des interventions humanitaires et du relèvement de l'OIM.

Pour l'OIM, les efforts de relèvement doivent donc commencer dès les premières interventions d'urgence, plutôt que d'attendre la fin des opérations de secours. L'enjeu est d'éviter qu'une catastrophe ponctuelle ne se transforme en déplacement durable.

UNESCO**50 millions d'enseignants à recruter dans le monde d'ici 2030**

Le monde devra disposer de 50 millions d'enseignants supplémentaires d'ici 2030 pour garantir l'accès universel à l'éducation pré primaire, primaire et secondaire, selon de nouvelles données publiées par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Dans un rapport rendu public mardi à l'occasion de la Journée mondiale des enseignants 2026, l'organisation indique que les effectifs mondiaux s'élèvent actuellement à 107 millions d'enseignants, soulignant la nécessité d'une augmentation de près de 50 % pour répondre aux besoins éducatifs. Élaborée par l'Institut de statistique de l'UNESCO et l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour l'éducation 2030, cette nouvelle fiche d'information met notamment en évidence les difficultés de recrutement et de maintien des professionnels dans le secteur de l'éducation. Selon les estimations présentées, 58 % des besoins mondiaux en enseignants d'ici 2030 seront liés au remplacement de ceux qui quitteront la profession.

ACCIDENT DE LA ROUTE À MADAGASCAR**Au moins sept morts à l'est de la capitale**

Au moins sept personnes ont perdu la vie et quatre autres grièvement blessées dans un accident de la route survenu mardi dans le district de Moramanga, à l'est d'Antananarivo, capitale malgache, a indiqué le commissaire de police, Tafita, adjoint au commissariat de la sécurité publique de Moramanga. Selon cet officier de police, le drame a été provoqué par une collision entre un camion et un véhicule transportant des passagers sur une route nationale. L'accident a également entraîné une interruption de la circulation dans la zone, provoquant d'importants embouteillages sur la route nationale numéro 2 (RN2), qui relie Antananarivo à Toamasina, principale ville portuaire de l'est du pays.

Yémen**Le nombre de cas suspects de **choléra** a triplé en trois semaines**

Le nombre de cas suspects de choléra au Yémen a triplé en trois semaines, accentuant la pression sur les structures de santé, alors que la situation humanitaire se détériore davantage dans ce pays en raison du conflit, a alerté mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). «Le nombre de cas suspects de choléra a triplé en trois semaines, passant de 217 cas sur la semaine du 6 au 12 septembre, à 647 sur la semaine du 27 septembre au 3 octobre», a précisé l'OMS, dans un communiqué. Le Yémen a recensé depuis janvier 8.034 cas suspects et 27 décès, un quart des cas ayant été enregistrés au

cours des quatre dernières semaines, soit depuis l'escalade du conflit dans le pays. Cinq gouvernorats du sud-ouest accueillant un grand nombre de personnes déplacées (Abyan, Lahj, Al-Dhale, Taëz et Aden) concentrent 92 % des cas signalés. Le choléra a également atteint des camps de déplacés isolés dans le gouvernorat de Hadramout, difficiles d'accès pour les équipes sanitaires, selon l'OMS. Elle a indiqué en outre que «la charge croissante de la maladie exerce une pression supplémentaire sur des structures de santé (...) Environ 500 établissements de santé répartis dans neuf gouvernorats touchés ne bénéficient d'aucun soutien de partenaires». Elle a souligné

également que les enfants sont particulièrement exposés à la rougeole, avec plus de 22.800 cas suspects et 128 décès signalés cette année. «Sans financement urgent et sans un accès sans entrave à l'eau potable, à la vaccination et aux services de santé essentiels, les flambées pourraient se propager rapidement au sein de communautés déjà vulnérables», a déploré la directrice régionale des urgences de l'agence onusienne, Annette Heinzlmann. L'OMS réclame des financements supplémentaires. Il lui manque 26,7 millions de dollars pour sa réponse d'urgence au Yémen et 550.000 dollars pour ses opérations à Djibouti.

Epidémie d'Ebola en RD Congo**Un essai clinique de vaccin **lancé** avant la fin octobre**

Un essai clinique sur un vaccin contre la maladie à virus Ebola devrait être lancé en République démocratique du Congo (RDC) avant la fin du mois d'octobre, ont indiqué mardi des experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). «L'essai est sur le point de commencer», a déclaré Anthony Scott, président du Groupe stratégique consultatif d'experts sur la vaccination (Sage) de l'OMS, en conférence de presse, précisant que «de nombreuses parties prenantes ont œuvré sans relâche pour le lancer, et il devrait démarrer avant la fin du mois». La RD Congo est en proie à la 17e épidémie de maladie à virus Ebola de son histoire, devenue en quelques mois la plus meurtrière jamais connue dans ce pays. Le nombre de cas a dépassé la barre des 9.000, le nombre des décès se situant au-delà des 4.000 depuis début octobre, selon un nouveau bilan des autorités sanitaires congolaises mardi. Il n'existe aucun vaccin ni traitement homologué à ce jour contre la souche Bundibugyo à l'origine de la flambée actuelle. L'essai clinique, baptisé «Tumaini», se fera dans un premier temps avec le vaccin Ervebo, homologué contre la souche Zaire et dont plusieurs dizaines de milliers de doses ont été envoyées en RDC, a indiqué la directrice du département Vaccination de l'OMS, Kate O'Brien, aux journalistes. L'objectif est d'intégrer par la suite les candidats-vaccins ChAdOx1 et de Moderna, sous réserve de résultats concluants aux essais cliniques de phase 1 menés respectivement au Royaume-Uni et au Canada. «Des doses du vaccin ChAdOx1 sont disponibles et prêtes à être utilisées dans le cadre d'un essai clinique de plus grande envergure», a indiqué Mme O'Brien. De son côté, l'ONG Médecins Sans Frontières (MSF) conduit depuis le 19 septembre en Ituri et au Nord-Kivu (est de la RDC) une étude observationnelle prospective - et non pas clinique - sur la vaccination de 20.000 travailleurs de première ligne. Prévue sur 9 à 12 mois, l'étude, baptisée «BRAVO», comprend trois mois de vaccination, puis d'au moins six mois de suivi des participants.

Bayer Leverkusen

Ibrahim Maza prend une nouvelle dimension

Ibrahim Maza continue de prendre une nouvelle dimension avec le Bayer Leverkusen. Ses performances se traduisent désormais aussi dans les chiffres, avec une place dans un top 5 prestigieux parmi les meilleurs U21 d'Europe.

Les chiffres confirment l'impression laissée depuis plusieurs mois : Ibrahim Maza est en train de changer de dimension. Le milieu offensif algérien figure parmi les cinq joueurs de moins de 21 ans affichant le meilleur total de passes décisives attendues (xA) dans les cinq grands championnats européens, avec 1,27 xA.

Dans ce classement, Maza se retrouve au milieu de références de sa génération. Seuls Arda Güler (3,43), Assane Diao (2,12) et Lamine Yamal (2,09) font mieux que lui, tandis qu'il devance Antonio Nusa (1,26). Une statistique qui illustre surtout sa capacité à créer des situations dangereuses et à placer ses partenaires dans de bonnes conditions.

Son influence ne se limite d'ailleurs pas aux chiffres. De retour avec Leverkusen après son pépin physique contracté avec l'Algérie, Maza a encore montré son intelligence face à Mayence, notamment sur cette feinte sans toucher le ballon qui a lancé Patrik Schick vers le but. Son volume de jeu et sa compréhension des espaces prennent une importance croissante dans le dispositif allemand.

Le Bayer l'a parfaitement compris. Malgré un contrat courant déjà jusqu'en 2030, le club a entamé des discussions pour prolonger Maza et surtout revaloriser nettement son salaire. Une volonté qui traduit son nouveau statut, alors que plusieurs clubs de Premier League suivent également de près son évolution.

JO-2028 (Éliminatoires / 2e tour retour)

Démonstration de force des Vertes face à la Centrafrique

La sélection nationale féminine de football a validé avec brio sa qualification pour le 3e tour des éliminatoires des Jeux olympiques de Los Angeles (JO-2028). Après une première manche à sens unique remportée 8 à 0 au stade du 5-Juillet, les joueuses algériennes ont récidivé mardi soir dans l'enceinte du stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, en signant un succès retentissant sur le score de 7 à 0.



Dominatrices dès les premières minutes, les protégées de Farid Benstiti ont assommé leur adversaire avant la pause grâce à des réalisations de Bendris (3'), un doublé de Bethi (5', 45') et un but signé Dafeur (40'). En seconde période, la sélection nationale a poursuivi son pressing pour aggraver le marqueur par l'intermédiaire de Bendris

(52'), Bekhaled (60') et Smaïli (64').

En dépit de la supériorité affichée par son groupe, le sélectionneur national Farid Benstiti a souligné la rigueur avec laquelle cette double confrontation a été abordée. Évoquant les ajustements opérés dans son onze, le technicien a insisté sur l'exigence collective : « Nous sommes habitués par notre métier et nous devons respecter la compétition ainsi que la hiérarchie établie dans cet effectif depuis trois ans.

Benstiti : « Garder le cap du jeu et faire respecter la hiérarchie »

Quel que soit le niveau de l'adversaire, l'important reste d'appliquer scrupuleusement notre projet de jeu. Les changements effectués l'ont été dans la continuité et après concertation avec le groupe ».

Cette série de rencontres a également permis au staff technique d'intégrer de nouveaux profils à l'instar de Céline Ould Hocine (Paris FC) et Sarah Compaoré (OM), tout en s'appuyant sur l'apport d'éléments prometteurs comme Nesrine Bahlouli ou Anaïs Oularbi, issue de la sélection U20.

Auréolées de leur récente 3e place à la CAN-2026, qualificative pour la Coupe du monde 2027 au Brésil, les Algériennes se projettent désormais vers le prochain obstacle de ces éliminatoires olympiques : le Burkina Faso. Le sélectionneur national anticipe déjà ce rendez-vous crucial : « C'est un adversaire que je connais bien. J'ai suivi leur manche aller et j'ai demandé à l'analyste vidéo de décortiquer leur match retour. Je travaille déjà sur le programme des regroupements de novembre et décembre afin d'aborder ces éliminatoires dans les meilleures conditions tout en poursuivant notre préparation pour le Mondial. Nous cherchons d'ailleurs à programmer une rencontre amicale pour parfaire nos automatismes ».

Forte de ses derniers résultats convaincants, l'équipe nationale féminine poursuit ainsi sa marche en avant avec ambition et méthode.

H.M.

Angleterre Belloumi menace Mahrez

Auteur de trois buts en six matchs de Premier League, Bachir Belloumi réalise des débuts remarquables avec Hull City. L'ailier algérien n'est désormais plus qu'à une réalisation du total inscrit par Riyad Mahrez lors de sa première saison anglaise. Bachir Belloumi n'aura besoin que d'un seul but supplémentaire pour égaler

Riyad Mahrez sur un terrain bien précis : le nombre de réalisations inscrites lors de leur première saison en Premier League. L'ailier de Hull City compte déjà 3 buts en seulement 6 apparitions dans l'élite anglaise. Pour sa découverte de la Premier League avec Leicester en 2014-2015, Mahrez avait terminé l'exercice avec 4 buts en 30 rencontres, auxquels s'étaient ajoutées trois passes décisives. L'ancien capitaine des Verts avait alors disputé 2 079 minutes et participé activement au maintien spectaculaire des Foxes. Belloumi affiche donc, pour l'instant, un rythme nettement supérieur. En plus de

ses trois réalisations, l'international algérien a déjà délivré deux passes décisives, soit cinq contributions en 424 minutes de Premier League. Son dernier but est arrivé face à Everton, quelques minutes seulement après son entrée en jeu, pour arracher le nul 2-2. La comparaison s'arrête évidemment aux débuts dans le championnat anglais : Mahrez allait ensuite exploser dès la saison suivante avec Leicester. Mais pour Belloumi, atteindre voire dépasser ses quatre buts dès les prochaines journées constituerait déjà un joli symbole pour sa première année parmi l'élite.

Ligue 2 amateur (5e journée)

L'USMB et le MSPB nouveaux leaders

La cinquième journée de Ligue 2 amateur de football a provoqué plusieurs changements dès son entame, mardi, aussi bien dans le Groupe Centre-Ouest que dans le Groupe Centre-Est, avec notamment l'USM Blida et le MSP Batna comme nouveaux dirigeants, tandis que le CR Béni Thour a réussi à engranger ses trois premiers points de la saison, quittant par la même occasion la dernière place du classement. L'USMB a profité du rapport à mercredi du match de l'ancien leader, le RC Kouba, qui jouait l'après-midi chez le WA Mostaganem, pour s'emparer provisoirement de cette première place, grâce à sa victoire (2-0) chez le WA Tlemcen. Mais le club de la ville des roses ne compte qu'une courte longueur d'avance sur le « Raed »,

de sorte que si ce dernier parvient à bien négocier son déplacement à Mostaganem, ne serait-ce qu'en ramenant un nul, il pourrait dès lors revenir aux commandes.

De son côté, le MSPB a détrôné l'ancien leader du Groupe Centre-Est, l'USM Annaba, en remportant une précieuse victoire (2-1) de son déplacement chez la JSD Jijel, qu'il enfonce au passage, en faisant d'elle la nouvelle lanterne rouge de ce groupe.

Cette dernière place était occupée jusque-là par le CR Béni Thour, mais celui-ci s'en est débarrassé ce mardi, après son importante victoire à domicile contre l'IRB Nezla (2-1). Cette performance lui permet de gagner une place et de se retrouver 15e, avec trois unités.

L'exploit du jour est à mettre à l'actif de l'ES

Mostaganem, qui a ramené une belle victoire (3-2) de son périlleux déplacement chez l'ESM Koléa, tandis que l'ASM Oran a littéralement atomisé le nouveau promu, la JS Taghit (6-1). Mais sur le plan comptable, ce sont le GC Mascara et le MC Saïda qui ont réalisé les meilleures affaires, en se hissant respectivement aux troisième et quatrième places du classement général, après leurs victoires contre l'IRB Sidi M'Hamed Ben Ali (2-0) et la JSM Tiaret (1-0). A noter également « le réveil » du NA Hussein Dey qui, après défaite troiss en quatre matchs, a renoué avec le succès en dominant le MC El Bayadh (3-0), se produisant par la même occasion dans le milieu du tableau, avec six points. Dans le Groupe Centre-Est, cette entame de la cinquième journée a été marquée essentielle-

ment par la chute de l'ancien leader, l'USM Annaba, battu (2-1) chez le CRB Teleghma, alors que tous les autres matchs disputés ce mardi ont tourné à l'avantage des clubs hôtes, à commencer par l'US Chaouia, qui a pleinement profité de l'avantage du terrain pour dominer le Paradou AC (1-0), dans l'un des gros chocs de cette journée. Idem pour le CA Batna, qui a réussi l'essentiel face à la coriace équipe de l'AS Khroub (1-0), tandis que la JSM Skikda a réalisé l'une des bonnes affaires du jour, en se produisant à la deuxième place du classement général, qu'elle partage ex aequo avec l'USM Annaba, avec neuf points chacun. Cet exploit est devenu possible grâce à sa victoire courte mais précieuse à domicile contre l'ancien pensionnaire du championnat élite, le NC Magra (2-1).

LIGUE DES CHAMPIONS (2E JOURNÉE)

Le Barça **humilie** Galatasaray

Il a été mené au score et légèrement inquiété. Mais le FC Barcelone de Lamine Yamal, auteur de deux passes décisives, a encore fait parler la poudre pour renverser Galatasaray (1-4) mardi à Istanbul, lors de la 2e journée de la Ligue des champions. Grâce aux buts João Cancelo, Fermin Lopez, Anthony Gordon et Karim Adeyemi, le Barça en est désormais à 10 victoires en 10 matches cette saison.



Sans Raphinha, les hommes de Hansi Flick ont pris les devants grâce à Joao Cancelo, Fermin Lopez, Anthony Gordon et Karim Adeyemi et continuent de faire le plein de confiance à une semaine d'aller au Parc des Princes affronter les doubles champions d'Europe.

Depuis le début de la saison, on se demande à chaque match qui parviendra en premier à prendre des points au club catalan. Pendant une période, on a bien cru que Galatasaray pouvait même être celui qui le ferait tomber. Mais même mené contre le cours du jeu et proche d'avoir deux buts de retard, le FC Barcelone trouve toujours les ressources. De nouveau privé de son attaquant brésilien, victime d'une lésion musculaire, le club espagnol aurait pourtant pu et dû prendre l'avantage dans une enceinte à l'ambiance presque étourdissante si Ugurcan Cakir n'avait pas réalisé une première période de haut niveau avec pas moins de cinq arrêts décisifs. Et alors que le portier turc avait déjà sauvé deux fois les siens (16e, 25e) face à des Barcelonais qui dominaient, ce sont bien les locaux qui

ont trouvé la faille après une action non sifflée dans leur surface entre Torreira et Gordon. Sur le contre, Rafael Leão a accéléré puis centré pour Aleksei Batrakov, dont le tir en première intention a été dévié par Joao Cancelo (28e, 1-0), pour l'ouverture du score sur... la première occasion des Stambouliotes. Et Galatasaray a bien cru faire craquer le mastodonte européen à peine six minutes plus tard, avant que le but de la tête de Baris Yilmaz sur corner (34e) ne soit annulé par la VAR pour une position de hors-jeu (36e).

Yamal a encore regalat

Il a fallu une erreur d'inattention pour que Barcelone parvienne à égaliser juste avant la pause. Les sifflets incessants du public sur chaque prise de balle catalane n'ont pas eu d'effet lorsque Dani Olmo, à l'affût, a servi Joao Cancelo pour le 1-1 (43e) alors que la défense turque s'était arrêtée après que Lamine Yamal est tombé à l'entrée de la surface de réparation. Là encore, Cakir a été très précieux à son équipe pour éviter par trois fois un second but barcelonais (44e, 45+1, 45+2). Puis la seconde période a vite tourné en faveur

des Catalans. Trois minutes après une première énorme occasion, le Barça a enfin été récompensé pour sa domination (22 tirs à 5 au total) : Lamine Yamal a encore regalat en déposant un ballon parfait sur la tête de Fermin Lopez (50e, 1-2). Encore trois minutes plus tard, c'est Anthony Gordon, buteur pour la première fois sous ses nouvelles couleurs ce week-end, qui a converti une action individuelle sublime de Yamal dans la surface (53e, 1-3). Entré à l'heure de jeu, Karim Adeyemi a lui aussi participé au festival offensif d'une reprise croisée (65e, 1-4) quand Gabriel Jesus a lui buté sur Cakir en fin de match (83e). Prochain rendez-vous européen pour les joueurs d'Hansi Flick : le PSG au Parc des Princes en milieu de semaine prochaine. Provisoirement leaders de la phase de ligue, le Barça tentera de poursuivre son incroyable série chez les doubles champions d'Europe en titre, à condition d'enchaîner d'abord par un onzième succès de rang contre le Betis ce week-end en Liga.

**TRIPLÉ DE TRESOLDI
À SAN SIRO**
Bruges dispose de l'Inter Milan

Le Club Bruges et son jeune attaquant Nicolo Tresoldi ont fait sensation mardi à San Siro en écoeurant l'Inter Milan 4 à 3 (mi-temps : 1-1) lors de la deuxième journée de la phase de ligue de la Ligue des champions. Tresoldi, attaquant italo-allemand

de 22 ans, a inscrit les trois premiers buts belges, sur pénalité à la 30e minute, en profitant d'une sortie ratée du gardien de l'Inter à la 63e minute, et en réagissant plus vite que la défense milanaise à la 74e minute. Lautaro Martinez avait relancé son équipe juste avant la pause (44e, 1-1), au terme d'une combinaison lancée par Marcus Thuram. L'Argentin a redonné espoir au public de San Siro (81e) pour ramener le score à 3-2, mais Romeo Vernant a exposé une nouvelle fois la faiblesse défensive de l'Inter en ajoutant un qua-

trième but (87e). Dans le temps additionnel (90e+3), Ange-Yoan Bonny a réduit le score à 4-3. Battu par le Real Madrid à Bernabeu (2-1) pour l'ouverture de sa campagne européenne, l'Inter, champion d'Italie en titre et leader de la Serie A, reste coincé à zéro point et devra impérativement s'imposer la semaine prochaine devant son public contre le Shakhtar Donetsk.

**ELECTION
À LA FIFA**

Wenger, ou le
candidat idéal !

Plusieurs dirigeants cherchent à convaincre Arsène Wenger de se présenter contre Gianni Infantino à la présidence de la FIFA selon The Times. L'ancien coach emblématique d'Arsenal possède un CV qui peut le rendre très séduisant tant il s'agit d'une des figures les plus respectées du football mondial. Mais il y a quelques mais...

Et si Arsène Wenger était l'élé que tant de monde attend pour sauver la FIFA des mains de Gianni Infantino ? Depuis quelques jours, l'idée fait son chemin. Cette semaine, The Times, le très sérieux quotidien britannique, a révélé que certains dirigeants de l'instance internationale s'activent pour convaincre l'Alsacien de 76 ans de proposer sa candidature à la présidence de la FIFA dont l'élection aura lieu en mars prochain. Et l'ancien boss d'Arsenal aurait de nombreux soutiens chez les opposants à Infantino. Mais alors ferait-il un bon candidat et est-ce crédible ? Sur le papier et alors que seul le Suisse Ramon Vega s'est officiellement présenté pour s'opposer à Gianni Infantino, Arsène Wenger coche plusieurs cases. Ses nombreuses années sur le banc d'Arsenal lui ont permis de gagner un respect hors du commun. On parle quand même d'un coach qui a marqué son époque. D'un entraîneur qui a influencé des générations de footballeurs. Son aura est réelle dans le monde du football. Et son passé plaide clairement en sa faveur, alors qu'il a toujours essayé d'être un acteur clef.

C'est un amoureux du jeu. Un vrai expert qui n'est pas là car c'est un requin qui sait naviguer dans les eaux troubles de la politique. «Lorsqu'il était entraîneur, je me souviens du nombre de fois où il s'est battu contre l'UEFA ou la FIFA pour obtenir des décisions, et il a toujours défendu les intérêts des clubs et des joueurs», a ainsi rappelé son ancien joueur Emmanuel Petit dans le podcast de TalkSPORT.

Et depuis quelques années, Wenger a su densifier encore un peu plus son carnet d'adresses.

Quelques mois après avoir quitté le banc des Gunners, le natif de Strasbourg a été nommé en 2019 directeur du développement du football mondial au sein de la FIFA.

Avec comme priorités, l'essor des jeunes talents, l'évolution des lois du jeu ou encore la création d'académies à travers le monde. De quoi se familiariser avec les rouages de la FIFA, étendre son réseau et gagner quelques soutiens.



Après le nul du Bayern sur la pelouse du Viking

Kane s'en prend à Olise **expulsé**

Michael Olise va devoir porter comme une croix son expulsion sur la pelouse du Viking FK en Ligue des champions (3-3). Le Français, qui a perdu ses nerfs, a laissé ses coéquipiers à dix alors qu'ils avaient pris l'avantage au terme d'un match complètement dingue. Une expulsion qui coûte cher puisque le Français sera absent lors du choc face à Arsenal. Harry Kane ne l'a pas ménagé.

Le Bayern semblait s'être sorti d'un traquenard de l'enfer sur la pelouse du Viking FK. Après avoir été mené de deux buts, les Allemands avaient refait leur retard et même pris les de-

vants grâce à un Harry Kane divin. Plus rien ne semblait pouvoir leur arriver mais Michael Olise, curieusement transparent ce mardi, a pété les plombs. D'abord auteur d'une faute grossière pour couper une contre-attaque norvégienne, l'international français a, dans la foulée, balancé le ballon dans le visage de Zlatko Tripic, le capitaine adverse. Deux cartons jaunes coup sur coup, expulsion. On joue alors la 74e minute et le match bascule complètement. Les Vikings reprennent le contrôle du match et finiront par égaliser. Le grand Bayern, géant aux

ambitions sans limite en Ligue des champions, trébuche chez l'une des équipes les moins capées du plateau dès leur deuxième match de phase de ligue. Ça fait tâche. Le bouc-émissaire est tout trouvé. Harry Kane n'a d'ailleurs pas cherché à l'absoudre sur Amazon Prime. «On est bien revenus en deuxième mi-temps et on a lutté pour revenir au score. Mais le carton rouge a complètement changé la donne, a regretté l'Anglais qui peut l'avoir mauvaise après avoir marqué un doublé. Michael doit en assumer la responsabilité. C'est une erreur, et les erreurs arrivent. Il doit en tirer les leçons.»

LES MOTS CROISÉS

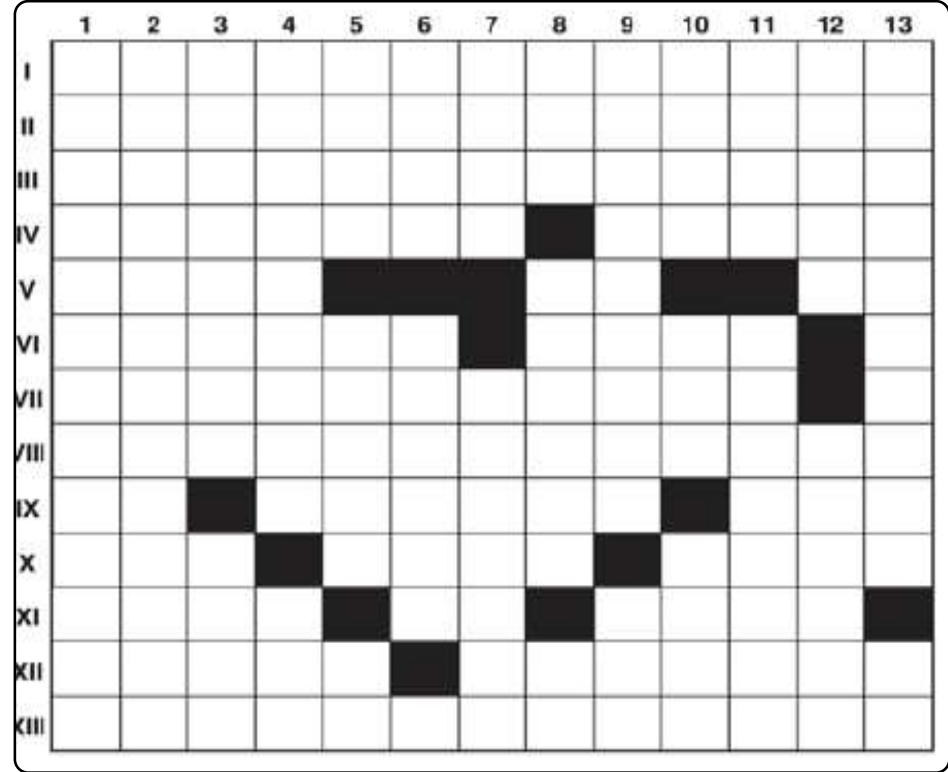
LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

I. Personnage principal d'un roman de chevalerie espagnol publié par Garcia Rodriguez de Montalvo en 1508. II. Ils sont toujours à la recherche de satisfactions purement matérielles. III. Il ne laisse rien passer. IV. Chez les anciens Grecs, privations des droits civils et politiques. Premier mot du nom d'un souverain ottoman qui fit de Bursa la capitale de son royaume. V. Affluent du Tibre. La fin de la CFTD. Une partie d'un duo que l'on retrouve dans un quatuor. VI. La maladie qu'elle provoque chez le cheval s'appelle la nagana. C'est dans cette ancienne ville de RDA que Karl Marx en 1841 obtint son doctorat en philosophie. VII. Grands cobes des roseaux. VIII. Personnage de ballet et défenseur des jouets contre les souris. IX. Avant-port d'Amsterdam. Pour un acteur jadis, le faire, c'était pousser l'émotion du public à l'extrême. Tissu de laine où le poil ne paraît pas. X. Pronom personnel. Ville d'Italie, province de Padoue. Unité de puissance. XI. Prénom féminin. Personnel en tête-à-tête. Il se boit tiède ou chaud. XII. On ne trouve pas plus simple. Suivant à la lettre ? XIII. Entraînent forcément la modification du relief du sol.

VERTICALEMENT

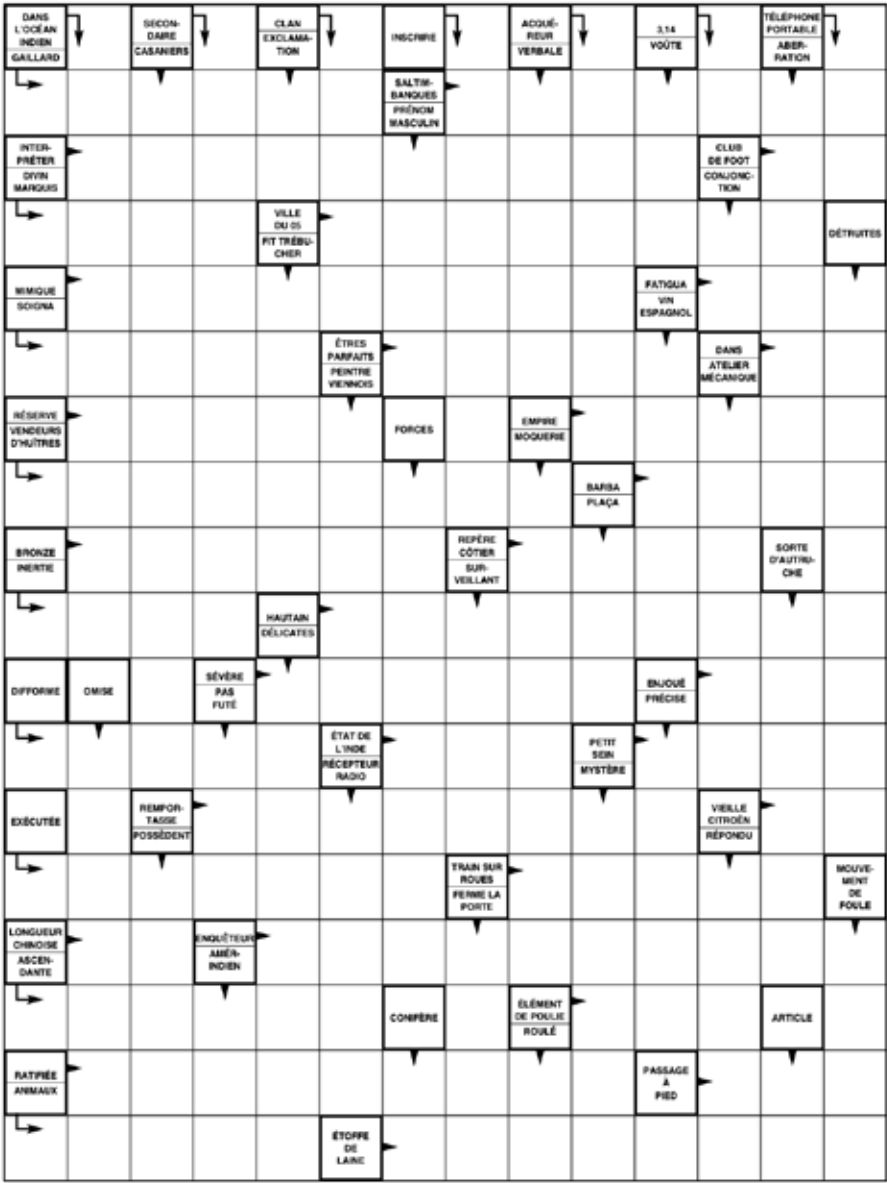
1. Elle a perdu son emploi dans le bâtiment en 1997 sans avoir été licenciée. 2. Située dans les Yvelines, elle est traversée par la Seine. 3. Aimantes...aimantées ? Affluent du Danube. 4. Une marque d'affection qui vous colle à la peau. Le crâne l'a dégagé. 5. Aujourd'hui je vais mais demain ce sera différent. Ce mot trouve sa signification en psychologie expérimentale. Possessif. 6. Dessinateur et humoriste français. Prénom masculin. 7. Poète norvégien auteur du Trompette du Nordland. Muries au soleil d'un mois d'été. 8. Diminutif d'un prénom masculin. Découpé en forme de doigt. Un peu petit. 9. Elle se trémousse. Personnage biblique. 10. Un autre personnage biblique. Arrivée et en fin d'année, en plus. Jeu d'origine africaine. 11. Etat des Etats-Unis. Fourrure de jeune agneau. 12. Ecrivain autrichien. Explorent du doigt. 13. Introuvable pour ceux qui ont perdu la boussole. La fin des haricots.



MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est :
KALÉIDOSCOPE

RONALDO TERRAIN BUTS FIFA MATCH
ROUGE TOUCHE CAMP GOAL MILIEU
SAISON TRIBUNES CLUB ITALIE MITEMPS
SCORE UEFA COMPETITION JAUNE ONZE
SHORT VERTS CORNER LIBERO PARC
SIFFLET AMORTI DIVISION LOB PASSE
SPORT BLEUS DOPAGE LUCARNE
SURFACE BRESIL DRIBBLE MAIN
TACLE BUTEUR FAUTE MARADONA



PUBLICITÉ

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Santé

Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Djelfa

Etablissement Public Hospitalier d'Elidriissia

N:.....E.P.H.ELIDRISSIA/2026

Avis De Recrutement

L'établissement Public Hospitalier d'El idrissia organise des concours pour le recrutement de :

Grade	Nombre de poste	Condition de participation	Nature du recrutement
Médecin généraliste de santé publique	02	Les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	Concours Sur titre
ingénieur d'état en informatique	01	les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'état ou de master en informatique ou d'un titre reconnu équivalent	Concours Sur titre
Administrateur analyste	02	Les candidats titulaires d'un diplôme de Master ou d'un diplôme reconnu équivalent dans l'une des spécialités suivantes : Sciences juridiques et administratives ou droit-Sciences de l'information et de la communication - Démographie -Sciences du journalisme et de l'information -Sciences économiques -Sciences financières - Sciences commerciales -Sciences de gestion - Sciences politiques et relations internationales - Sociologie, à l'exception de la spécialité sociologie éducative - Psychologie : spécialités travail et organisation, gestion du stress au travail, psychologie générale et psychologie sociale - Sciences islamiques : spécialité charia et droit.	Concours Sur épreuve
technicien supérieur en informatique	02	Les candidats titulaires des diplômes et qualifications suivants : Diplôme d'études universitaires appliquées en informatique, délivré par l'Université de la Formation Continue- Diplôme de technicien supérieur en informatique- Diplôme d'analyste-programmeur, délivré par l'Entreprise nationale des systèmes informatiques- Diplôme de technicien supérieur en réseaux et systèmes informatiques- Diplôme de technicien supérieur en maintenance des équipements informatiques.	Concours Sur épreuve

***DOSSIER DE CANDIDATURES:**

- Demande manuscrite. (Adresse +N° téléphone+Email) deux enveloppes avec adresse et timbre).
- Une fiche de renseignements remplie par le candidat, téléchargée sur le site Internet de la Direction Générale de l'Emploi Public (<http://www.Concours-fonction-publique.gov.dz>) Ci-joint une photo.
- Copie du diplôme et Copie des relevés de notes.
- Copie de la carte Identité nationale. - Copie de la Situation vis-à-vis Service National.
- un extrait de l'avis de radiation des rangs de l'Armée Nationale Populaire ou de la cessation définitive de servir dans les rangs de l'Armée Nationale Populaire ou une copie du document justifiant la période de rappel dans le cadre de la mobilisation
- une fiche familiale pour les candidats mariés

En plus des documents susmentionnés, les dossiers des candidats aux concours sur titre doivent notamment comporter les pièces suivantes :

- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle sont jointes à une attestation d'affiliation de la Sécurité sociale.
- tout document prouvant les travaux et études réalisés dans la spécialité
- tout document prouvant que le candidat a suivi la formation de niveau supérieur au diplôme exige la spécialité
- Tout document justifiant le classement du candidat parmi les majors de sa promotion, le cas échéant.

***En cas d'admission, le candidat admis doit compléter le dossier par les pièces suivantes :**

- Cassier Judiciaire (p.03 encours de validité) - Nationalité - Extrait de naissance N° 12 - 04 photos d'identité.
- Certificat médical (général et phthisiologie) - Fiche familiale pour les maries

***Délais des inscriptions et dépôt des dossier :** Les dossiers de candidature sont à transmettre par voie postale à l'adresse suivante : Monsieur le Directeur de l'Etablissement Public Hospitalier d'El Idrissia, Wilaya de Djelfa-Cité Emir Abdelkader -Boîte postale n° 17020. - Le délai de dépôt des dossiers est fixé à quinze (15) jours ouvrables, à compter de la date de la première publication de l'avis de concours.

*** Observation:** Les dossiers incomplets ou parvenus après le délai réglementaire ne seront pas pris en considération

Journées théâtrales M'hamed Benguettaf

Le comédien, au centre du jeu théâtral

À Naâma, trois interventions sur le métier d'acteur et ses exigences

Le théâtre ne se résume pas au texte ni à la mise en scène. Sur les planches, le comédien donne corps aux personnages, travaille la voix, occupe l'espace et cherche à établir un lien avec le public. C'est autour de ce travail, de ses exigences et de son évolution dans le théâtre algérien qu'une rencontre a été organisée lundi à Naâma, dans le cadre des Journées théâtrales M'hamed Benguettaf.



NASSIM TERKI

Trois intervenants ont pris part à cette rencontre : le Dr Lakhdar Mansouri, le Dr Soualmi El Habib, de l'université de Tlemcen, et le chercheur Kaddour Hamdani. Leurs communications ont porté sur le jeu d'acteur, les méthodes de formation et les rapports entre le comédien et le metteur en scène. Le nom de Sirat Boumediene s'est d'abord invité au cœur des échanges. Dans son intervention, le Dr Lakhdar Mansouri est revenu sur le parcours de ce comédien qui a laissé son empreinte dans le théâtre algérien. Sa maîtrise du geste, de la voix et de l'improvisation a contribué à faire de lui un acteur singulier. L'universitaire a notamment évoqué son travail avec le regretté dramaturge et metteur en scène Abdelkader Aloulou, en particulier dans la pièce « El Ajouad ». Chez Sirat Boumediene, le jeu ne se limitait pas à incarner un personnage. Il reposait aussi sur la distanciation et sur cette relation directe avec le public qui caractérise certaines formes du théâtre populaire. Le parler oranais et les traditions de la halqa nourrissaient également son interprétation. À travers cet exemple, c'est aussi un parcours artistique marqué par une forte di-

mension humaine et un engagement qui a été rappelé. La formation des comédiens a constitué l'autre volet des discussions. Le Dr Soualmi El Habib a consacré sa communication aux différentes méthodes d'interprétation et aux difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit de les appliquer sur les scènes algériennes. De la méthode Stanislavski aux approches postdramatiques, les écoles de jeu offrent des outils différents aux acteurs. Encore faut-il pouvoir se les approprier et les mettre en pratique dans de bonnes conditions. L'intervenant a ainsi relevé le poids de la formation, des conditions professionnelles et des infrastructures dans le travail des comédiens. Il a également insisté sur la place de la langue populaire, de l'improvisation et des traditions locales. Ces éléments participent à l'identité du théâtre algérien sans l'enfermer dans ses propres références. Il ne s'agit pas de tourner le dos aux méthodes développées ailleurs, mais de les adapter à la réalité culturelle et linguistique du pays. D'où l'importance accordée à la formation et aux exercices réguliers, indispensables au travail de l'acteur. La relation entre le comédien et le metteur en scène a, pour sa part, été examinée par Kaddour Hamdani. Le chercheur a expliqué que le comédien ne se contente plus de suivre les in-

dications du metteur en scène, mais participe davantage à la création du spectacle. Pour étayer son propos, il s'est appuyé sur des études consacrées à des expériences théâtrales canadiennes, américaines et australiennes. Dans ces approches, le comédien n'est pas seulement chargé de suivre les indications du metteur en scène. Il contribue à construire son personnage, propose des gestes, travaille les intentions vocales et participe aux choix qui donnent son rythme au spectacle. Kaddour Hamdani a également rappelé le rôle des répétitions. C'est au cours de ce travail que les idées se confrontent, que les propositions évoluent et que les artistes trouvent, ensemble, la forme définitive de leur création. La qualité d'un spectacle dépend donc aussi de la capacité de chacun à mettre ses compétences au service du collectif. Les échanges de Naâma ont ainsi permis de revenir sur plusieurs questions concrètes du métier d'acteur, de sa formation à sa place dans le processus de création. À travers le parcours de Sirat Boumediene, les méthodes d'interprétation et les nouvelles formes de collaboration artistique, les intervenants ont rappelé que le développement du théâtre algérien passe aussi par la transmission des savoir-faire, la réflexion critique et la préservation de ses particularités culturelles.

ARTISANAT ET PATRIMOINE

La création féminine à l'honneur à Alger

Le 11e Festival culturel national de la création féminine a pris fin lundi à la villa Boulline, à Alger, siège temporaire du Grand musée d'Afrique. Après cinq jours d'exposition et de rencontres, les artisanes et créatrices ont quitté les lieux, emportant avec elles leurs réalisations, mais aussi de nouveaux contacts noués avec des participantes venues de différentes régions du pays. Ouverte le 8 octobre sous le slogan « Quand les métiers renaissent, les racines se renouvellent », cette édition a réuni près de 80 exposantes, entre artisanes, créatrices et représentantes d'associations. Bijouterie, tissage, poterie, gastronomie et musique ont occupé une place importante dans le programme. À travers leurs stands, les participantes ont présenté des savoir-faire transmis de génération en génération, tout en faisant découvrir au public la diversité des créations féminines algériennes. Les master class ont permis aux visiteurs de découvrir les techniques et les gestes propres à différents métiers. Une formation consacrée aux métiers traditionnels menacés de disparition a également mis l'accent sur la nécessité de préserver ces pratiques et d'assurer leur transmission. Les discussions autour des techniques, des expériences et des difficultés rencontrées ont permis de rapprocher des participantes venues de plusieurs wilayas. Un aspect important de ce rendez-vous, qui offre aux créatrices un espace pour présenter leur travail et faire connaître leurs activités. Des costumes traditionnels rares datant des XVIIe au XIXe siècles ont été présentés au public. Le programme comprenait aussi un « Musée numérique » consacré au patrimoine matériel, ainsi qu'un « Café littéraire » autour de publications et de la musique féminine oubliée. Deux films ont par ailleurs été projetés à la Cinémathèque d'Alger. L'ouverture du festival avait été marquée par des hommages à plusieurs figures de la scène artistique et patrimoniale, notamment Houria Aïchi, Beihdja Rahal, Lila Borsali et Lydia Larini. Yasmîna Salam figurait également parmi les invitées de cette édition pour son travail dans l'art culinaire. Au-delà de la mise en valeur des créations, la question de la sauvegarde des savoir-faire reste centrale. Dès l'ouverture, le commissaire du festival, Sid Ali Benmerabet, avait insisté sur la nécessité de documenter ces pratiques, de les étudier et de les intégrer aux cursus de formation. L'objectif est de leur assurer une transmission durable, qui ne repose pas uniquement sur la mémoire et l'expérience des artisanes. Organisé depuis 2010 sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, le Festival culturel national de la création féminine entend promouvoir le travail des femmes algériennes dans les domaines de l'art et de l'artisanat. Cette 11e édition aura ainsi permis de mettre en avant leurs créations, tout en rappelant l'importance de préserver un patrimoine dont la continuité dépend aussi de sa transmission aux nouvelles générations.

Rédaction Culturelle

Nabil Asli et Nassim Haddouche de retour sur le petit écran

« Dakious et Makious » reprennent du service

Les fidèles de « Rbaâ » devront patienter avant de retrouver leur série préférée. Aucune troisième saison n'est annoncée pour le moment. Mais les comédiens de cette production, qui a séduit le public par son mélange d'humour, d'action et d'intrigue, préparent déjà leurs retrouvailles avec les téléspectateurs à l'occasion du Ramadhan 2027. Après deux saisons diffusées en 2025 et 2026 sur Echorouk TV, les acteurs de la série s'apprêtent à investir de nouveaux projets. Parmi les retours attendus, celui du tandem formé par Nabil Asli et Nassim Haddouche devrait attirer l'attention. Les deux comédiens vont retrouver les personnages de « Dakious et Makious », ces

deux compères dont les combines et les mésaventures ont marqué les amateurs de comédie. Toujours prêts à tenter un mauvais coup, les deux personnages évoluent dans un univers où les situations imprévues se succèdent. Entre les invités surprises, les plans qui tournent mal et les échappatoires de dernière minute, ils semblent incapables de renoncer à leurs petites manigances. Un ressort comique que le duo doit en grande partie à la complémentarité de ses deux interprètes. Ces personnages ne sont d'ailleurs pas inconnus du public. Ils ont commencé à se faire une place dans « Jorjan El Gosto », émission humoristique qui a accompagné plusieurs saisons du Ramadhan. Les téléspectateurs avaient alors découvert

ces figures de roublards, menteurs et petits escrocs, persuadés de pouvoir tromper leur entourage. Avec « Dakious et Makious », leurs aventures ont pris une nouvelle dimension, grâce à des caractères mieux affirmés et à des situations qui permettent de renouveler les ressorts de la comédie. Le retour du tandem s'inscrit ainsi dans la continuité d'un parcours déjà bien installé auprès du public. Nabil Asli et Nassim Haddouche retrouvent des rôles qui reposent autant sur leurs échanges que sur leur capacité à donner vie à des personnages aussi malins qu'incorrigibles. D'autres visages de « Rbaâ » devraient également être présents durant le prochain Ramadhan. Hakim Zelloum, Adel Cheikh et Nasser Sou-

dani sont annoncés dans une nouvelle série, avec la participation exceptionnelle de Nabil Asli. En attendant d'éventuelles nouvelles concernant « Rbaâ », les amateurs de la série pourront donc retrouver plusieurs de ses comédiens dans d'autres productions. Le rendez-vous du Ramadhan 2027 se prépare déjà, avec des retrouvailles qui devraient rappeler au public les complicités nouées à l'écran. Pour Nabil Asli et Nassim Haddouche, le retour de « Dakious et Makious » offre en tout cas l'occasion de renouer avec des personnages dont les aventures reposent sur un principe simple : quelles que soient les difficultés, ils trouvent toujours le moyen de se remettre en selle et de repartir à la recherche d'un nouveau coup.

Trait d'esprit

“Les occasions ne rendent pas un homme faible mais elles font découvrir sa faiblesse.”

Charles de Saint-Évremond

Oran accueille l'élite mondiale du sabre



Du 15 au 18 octobre, 339 escrimeurs de 33 pays participeront à une étape de la Coupe du monde de sabre au complexe Miloud-Hadefi. Les trois premières journées seront consacrées aux épreuves individuelles, avant les compétitions par équipes dimanche. L'Algérie alignera 24 sabreurs et sabreuses. Au-delà des résultats, le tournoi doit permettre aux athlètes algériens d'acquérir de l'expérience et de marquer des points pour les prochaines échéances internationales, avec les Jeux olympiques de Los Angeles 2028 en perspective. Après cette compétition, Oran accueillera dès le 22 octobre la Coupe du monde cadets et juniors.

Les tensions au Moyen-Orient soutiennent les cours du pétrole

Les prix du pétrole progressent légèrement, portés par les craintes de perturbations de l'approvisionnement au Moyen-Orient. Le Brent gagne 0,77 %, à 106,50 dollars le baril, tandis que le WTI avance de 1,25 %, à 95,32 dollars. La reprise des exportations du Golfe, qui se rapprochaient en septembre de leurs niveaux d'avant-guerre, pourrait être freinée par la multiplication des attaques contre les infrastructures énergétiques et le trafic maritime. Les menaces des Houthis contre des sites saoudiens font craindre des risques pour la production et les principaux oléoducs du royaume. Les incidents signalés dans le détroit d'Ormuz ajoutent à l'inquiétude des marchés.

Dix personnes arrêtées dans des opérations antidrogue à Oran

La Sûreté de wilaya d'Oran a arrêté dix personnes lors de plusieurs opérations visant des activités présumées de trafic de stupéfiants et de psychotropes, indique la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. Ces interventions ont permis de saisir plus de 10 000 comprimés psychotropes, 105 grammes de cocaïne et plus de 9,2 kilogrammes de kif traité. Les services ont également saisi 630 000 dinars algériens, 175 euros, un véhicule, des armes blanches et une balance électronique. Les personnes interpellées ont été présentées devant les juridictions compétentes.

Près de 60 000 comprimés de prégabaline saisis à Batna



En coordination avec l'Armée nationale populaire, les douanes ont saisi 59 850 comprimés de pré-alpine dosés à 300 mg dans la wilaya de Batna, selon le communiqué de la cellule de communication de la direction générale des douanes (DGD). Un suspect a été arrêté et le véhicule utilisé pour transporter les comprimés a été saisi. Le suspect a été présenté devant les autorités judiciaires compétentes. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le trafic de substances illicites.

Des copies de chocolat et de levure signalées sur le marché

Des imitations du chocolat noir Ambassadeur de Bimo et de la levure chimique Nouara ont été repérées sur le marché. Bimo demande aux commerçants de retirer les lots suspects et de signaler leurs fournisseurs. Himayatec appelle les consommateurs à vérifier la provenance et l'état des emballages ainsi que les informations imprimées, et à privilégier les

commerces déclarés. La composition de ces produits contrefaits étant inconnue, ils peuvent présenter des risques sanitaires et économiques. En cas de doute après un achat, il est conseillé de conserver l'emballage et le ticket de caisse, puis de transmettre des photos et l'adresse du point de vente à l'association afin de faciliter le signalement aux autorités compétentes.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :

028 26 99 24

L'EXPRESS

TASSILI TRAVAIL AÉRIEN

Deux « SkyCourier » renforcent la flotte

La compagnie Tassili Travail Aérien, filiale du groupe Sonatrach, a achevé les procédures de réception technique en usine de deux nouveaux avions Cessna SkyCourier fabriqués par l'Américain Textron Aviation. Les deux appareils sont attendus à Alger avant la fin du mois d'octobre.

Cette acquisition a une valeur particulière. Elle constitue la première commande de ce modèle d'avion en Afrique et la première commande mondiale d'un SkyCourier spécialement configuré pour les missions d'évacuation sanitaire aérienne. Les deux avions sont destinés au transport de passagers, aux évacuations médicales et à l'exécution de missions spéciales. Ils doivent permettre à TTA de moderniser sa flotte, d'améliorer son efficacité opérationnelle et de renforcer la fiabilité de ses services, notamment au profit du secteur de l'énergie. Les appareils seront basés à Alger et à Hassi Messaoud, deux plateformes stratégiques pour les activités de la compagnie. Cette implantation devrait faciliter les liaisons vers les sites pétroliers et gaziers du Sud, tout en renforçant la capacité d'intervention médicale rapide dans les régions éloignées. Le Cessna SkyCourier est un bimoteur utilitaire à turbopropulseurs conçu pour le transport de fret et de passagers. Sa polyvalence en fait un appareil adapté aux missions de liaison, d'évacuation sanitaire et d'assistance dans les zones difficiles d'accès. Le contrat avait été signé en juin 2025, en marge du salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget. Textron Aviation avait alors annoncé que TTA devenait le premier client africain du SkyCourier et le premier au monde à commander une version équipée pour



l'évacuation sanitaire. La finalisation des contrôles techniques en usine marque donc une étape décisive avant la livraison. Elle confirme également la volonté de TTA de diversifier et de moderniser ses moyens aériens, dans un pays où les distances et l'immensité du territoire rendent le transport aérien essentiel. L'ambassade des États-Unis à Alger a félicité l'équipe de Tassili Travail Aérien, le constructeur Textron Aviation et son distributeur Africair pour la concrétisation de cette opération. Elle y voit la preuve d'un partenariat solide et d'une coopération technologique entre les deux pays.

La diplomatie américaine a également exprimé sa fierté d'avoir accompagné ce projet. Selon elle, cette réussite illustre la vigueur des relations commerciales entre l'Algérie et les États-Unis, tout en offrant à l'Algérie l'accès à des technologies aéronautiques avancées. Pour TTA, ces deux SkyCourier ne représentent pas seulement un renforcement de flotte. Ils traduisent aussi une ambition plus large, celle de mieux relier les sites industriels du Sud, d'améliorer la réponse aux urgences médicales et d'accompagner les besoins croissants du secteur énergétique algérien.

R. N.

تحت الرعاية السامية لرئيس الجمهورية
السيد عبد المجيد تبون

anep

المبادرة الكبرى
آسيا جبار
للزوايا

في الذاكرة
جذور الغد

Cevital

الطبعة الثامنة
8th edition

2026 أكتوبر 17
المركز الدولي للمؤتمرات عبد الشيف رحال